

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



VOLUME II, N° 2  
Janvier 1936

# NOS ANCIENS ET LA POLITIQUE

**N**OUS nous y attendions. La liste des Diplômés, ministres fédéraux et provinciaux, sénateurs, conseillers législatifs, députés à Ottawa et à Québec, n'était exempte ni d'erreurs ni d'omissions. Quelques lecteurs ont bien voulu nous écrire pour nous signaler les unes et les autres. Nous les en remercions vivement.

Cette fois, nous croyons bien que la liste est complète. Si, par hasard, nous avons omis quelque nom ou commis quelque erreur, nous invitons nos lecteurs à nous en aviser et nous rectifierons. Il nous reste encore certaines dates à trouver. Comme tous les intéressés reçoivent L'ACTION UNIVERSITAIRE, nous les prions de nous faire connaître l'année de leur graduation.

Au lieu de trente et un Diplômés, l'Université en compte donc trente-neuf qui remplissent aujourd'hui d'importantes fonctions publiques comme sénateurs, conseillers législatifs ou députés à Ottawa et à Québec. A Québec seulement, sur 92 membres de l'Assemblée législative, 15 sont des Anciens de l'Université. Assez pour faire parler d'eux. Que ces Diplômés le veuillent, qu'ils se donnent la peine d'étudier le dossier de leur Alma Mater, qu'ils acceptent de rencontrer les autorités responsables de l'Université et qu'ils se hâtent de résoudre l'angoissant problème. C'est une question de vie ou de mort. L'Université ne peut plus attendre. Deux cents professeurs, près de 3,000 étudiants réguliers, sans parler de quelque 6,000 autres dont l'enseignement relève de l'Université, 6,000 Diplômés veulent savoir tout de suite si oui ou non l'Université de Montréal pourra poursuivre son œuvre. Le problème, qui les intéresse particulièrement, intéresse aussi la ville de Montréal, la province et le pays tout entier. Il y a assez longtemps qu'on nous renvoie de Caïphe à Pilate et qu'on multiplie les bonnes paroles. Il faut des actes. Ces actes, nous les attendons de ceux qui peuvent, qui doivent les poser. Assez de parolotes; assez d'atermoiements. Le scandale — car c'en est un — a suffisamment duré. Il n'y a plus un moment à perdre. L'Association générale s'est engagée à poser la question à tous les députés, notamment à ceux qui sont des Anciens. Elle tiendra parole. Elle veut savoir et elle saura si les Diplômés de l'Université, ceux qui ont reçu la mission de défendre les intérêts des Canadiens français, sont prêts ou non à faire quelque chose pour leur Alma Mater. Ceux-là ont accepté les honneurs. Qu'ils prennent leurs responsabilités! Le sort de l'Université de Montréal mérite qu'on s'en occupe, tout autant que la construction de routes et de ponts et de l'aide aux chômeurs. Tous les Anciens, dont les noms suivent, sont, nous n'en doutons pas, de cet avis.

## Sénateurs

BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE	Droit 1894	FAUTEUX, G.-ANDRÉ	Droit
BOURGEOIS, CHARLES	Droit 1904	LACASSE, GUSTAVE	Médecine
DANDURAND, RAOUL	Droit 1883	LEMIEUX, RODOLPHE	Droit 1891
RAINVILLE, JOSEPH-H.			Droit 1900

## Députés aux Communes

BERTRAND, ERNEST	Droit 1915	Montréal-Laurier
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères
CASGRAIN, PIERRE-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay
CRÊTE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafèche
DENIS, AZELLUS	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis
FERLAND, C.-ÉDOUARD	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-Montcalm
FERRON, ÉMILE	Droit 1922	Berthier-Mashimongé
FONTAINE, T.-A.	Droit	Saint-Hyacinthe-Bagot
DESLAURIERS, HERMAS	Médecine	Montréal-Sainte-Marie
LACOMBE, LIGUORI	Droit 1922	Deux-Montagnes
MERCIER, PAUL	Droit 1912	Montréal-Saint-Henri
RAYMOND, MAXIME	Droit 1908	Beauharnois
THAUVETTE, JOS.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun

## Conseillers législatifs

CHAMPAGNE, HECTOR	Droit
DANIEL, JOSEPH-F.	Droit 1896
DUTREMBLAY, PAMPHILE	Droit 1901

## Députés à l'Assemblée législative

BÉLANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	HAMEL, PHILIPPE	Chirurgie dentaire 1907	Québec-Centre
BERCOVITCH, P.	Droit 1906	Saint-Louis	LEDUC, FRANÇOIS	Génie civil 1924	Laval
DAVID, L.-A.	Droit 1905	Terrebonne	LESAGE, ZÉNON	Médecine	Laurier
DUGAS, LUCIEN	Droit 1921	Joliette	MERCIER, HONORÉ	Droit 1899	Châteauguay
DUGUAY, LUCIEN	Chirurgie dentaire 1926	Lac-Saint-Jean	PAQUETTE, ALBINI	Médecine	Labelle
DUPLESSIS, MAURICE	Droit 1913	Trois-Rivières	PLANTE, ANATOLE	Médecine 1918	Mercier
GOUIN, PAUL	Droit 1920	L'Assomption	ROCHON, JEAN-L.	Optométrie 1933	Deux-Montagnes
TRUDEL, MARC				Médecine 1922	Saint-Maurice

# Université de Montréal

THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE  
 — LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —  
 PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES  
 ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — AGRICULTURE  
 MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —  
 OPTOMÉTRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —  
 ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE  
 — DESSIN — ART MÉNAGER — TOURISME —  
 ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES  
 GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

## Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS,

MONTRÉAL.



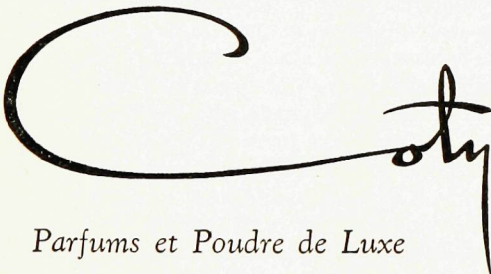
VICHY—CELESTINS  
VICHY—GRANDE GRILLE  
VICHY—HOPITAL

Embouteillés à la source, à Vichy, France  
Propriété du gouvernement français

VIN  
DUBONNET  
Apéritif  
et  
Tonique

PERRIER

Le  
Champagne  
des Eaux  
de Table

 PARIS

Parfums et Poudre de Luxe

## Diplômés

PROCUREZ-VOUS

*Orientations* (5e mille),  
par l'abbé Lionel Groulx .... \$0.75  
(Editions du Zodiaque, Montréal)

*Conditions de notre destin national*,  
par Hermas Bastien .... \$0.75  
(Editions Albert Lévesque, Montréal)

*Histoire du Canada pour tous*,  
par Jean Bruchesi.

Tome I : Le régime français (cou-  
ronné par l'Académie française) \$1.25

Tome II : Le régime anglais .... \$1.25  
(Editions Albert Lévesque, Montréal)

Le numéro de JANVIER du  
"FRONT LATIN"  
vient de paraître

Sommaire : Philippe de Zara : l'Influence française en Orient; — St. Vinceleoni : A Gabriele d'Annunzio; — U. G. : Perfide Albion; — Georges Roux : la Latinité en Autriche et en Hongrie; — Charles Corm, Libanais, écrivain français; — L'amitié franco-espagnole : Débaptisons le Trocadéro; — Horizons marins, par Paul Valéry, de l'Académie française; — La Voix de l'Arménie, par A. Chebanian, président des Ecrivains arméniens; Conclusions viriles, par Gabriel Boissy, de l'Académie méditerranéenne. L'Esprit latin en Amérique espagnole, par Eugénie Labarca; — La Chronique du Mois. Lectures latines; Echos et Variétés.

● *Un numéro spécimen*

est envoyé gratuitement à toute personne se recommandant de L'ACTION UNIVERSITAIRE. Ecrire au "Front latin, 7, rue Servandoni, Paris, 6°.

G. Vandelac, Jr.

Fondée en 1890

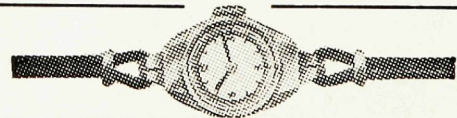
Alex. Gour

Directeur de funérailles

GEO. VANDELAC  
SALONS MORTUAIRES  
SERVICE D'AMBULANCE

120, rue Rachel Est, Montréal.

Tél. BELair 1717



EXAMEN ET AJUSTEMENT DE MONTRES A TITRE GRATUIT

**Cie Acme Crystal,** 359 O, RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL.

(en face de la Banque Royale)

Philippe Côté, prop. — Etablie en 1922 — BELair 1037\*

\* Apportez-nous votre montre ou téléphonez pour message.

LISEZ

L'Action Universitaire

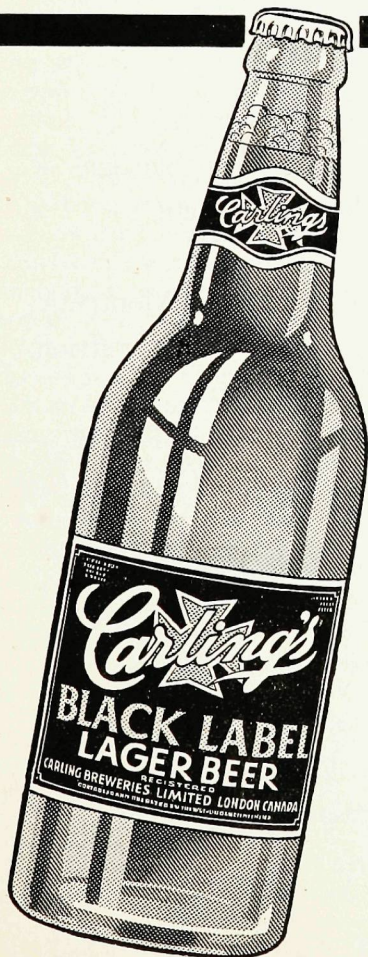


515 est, rue Sherbrooke PLateau 4812

# Sommaire



Est-ce pour bientôt? ....	La rédaction	23
Les souhaits du recteur et du président ....		24
Le Fonds de dotation ....	Stéphen Langevin	25
Le Tour du Monde en ...une heure ....	Paul Riou	26-27
Sauvez-nous, nous périssons! ....	Georges Baril	28-29
Cliniques médicales à Hamilton ....		30
Le Fonds des Anciens ....		30
Une première année ....	Jules Labarre	31
La Femme et l'étude du Droit ....	Martine Hébert-Duguay	32
Associations, fédérations, revue ....	Genest Trudel	33
A nos lecteurs ....		34
La vie de l'Association ....		35
La vie universitaire ....		36-37-38
Quelques livres : ....	Jean Bruchesi, L.-Henri Gariépy, Léon Lortie	39-40-41
En feuilletant les revues ....	Benoit Brouillette	42-43
Ce que les Anciens écrivent ....		44



## BLACK LABEL LAGER

de

# Carling

une délicieuse bière de riz...  
apéritive... digestive... et qui  
ajoute au plaisir des bons  
repas.

*Exquise et saine  
entre toutes les  
bières et*

**Ne coûte pas plus cher.**

# Carling

BLACK LABEL  
LAGER

# Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

||||

## Comité d'honneur :

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec  
Le cardinal-archevêque de Québec  
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université  
Le président général de l'Université  
Le recteur de l'Université  
Le président de la Commission d'Administration de l'Université  
Le premier ministre de la province de Québec  
Le secrétaire de la province de Québec  
Son Honneur le maire de Montréal

## Comité exécutif :

Me Arthur Vallée (Droit), président.  
Docteur Ernest Charron (Chirurgie dentaire), 1er vice-président.  
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 2e vice-président.  
M. Jules Labarre (Pharmacie), secrétaire.  
M. Yves Leduc (Droit et Sciences Sociales), trésorier.  
Docteur Stephen Langevin, ancien président.

## Conseil général :

*Droit* : Me Charles-Émile Bruchesi (délégué provisoire).  
*Médecine* : Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.  
*Philosophie* : Mlle Juliette Chabot et M. Hermas Bastien.  
*Lettres* : M. Jean Bruchesi (délégué provisoire).  
*Sciences* : Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.  
*Chirurgie dentaire* : Docteur Théo. Côté et docteur Paul Geoffrion.  
*Pharmacie* : MM. Paul Gagnon et Marius Létourneau.  
*Sciences sociales* : Me Fernand Chaussé et M. Raymond Tanghe.  
*Agriculture* : MM. Fernand Corminbœuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).  
*Optométrie* : MM. Armand Messier et Roland de Montigny.  
*Médecine vétérinaire* : M. J.-H. Villeneuve (délégué provisoire).  
M. Léon Lortie (Sciences), assistant-secrétaire.

## Comité du Fonds des Anciens :

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Henri Lanctôt, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Arthur Dubeau, Stephen Langevin, Docteur Louis-Charles Simard, trésorier.

## L'Action Universitaire :

Jean Bruchesi, rédacteur en chef.

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, inc.

Abonnement : au Canada : \$1.00  
à l'étranger : \$1.50

Rédaction : 515 est, rue Sherbrooke  
Tél. PL. 4812

Paraît tous les mois, sauf en juillet et août

Vol. II

MONTREAL, JANVIER 1936

No. II

## EST-CE POUR BIENTOT?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'y a rien de nouveau sur le front universitaire. Parfois, une vague rumeur qui circule, un canard qui bat des ailes. Puis le silence du tombeau. Mais la menace est toujours là, et chacun a dans l'oreille les paroles de M. Doré: "Nous sommes à bout de ressources." Et cela veut dire en bon français: "Si le problème ne reçoit pas une heureuse solution immédiate, si personne ne vient au secours de l'Université, nous fermons les portes." Le temps des *combinazioni* est passé. Jusqu'ici, grâce au dévouement des uns, à l'habileté des autres, l'échéance a pu être reculée. Des cataplasmes sédatifs ont soulagé la malade. Ils ne l'ont pas guérie. 1936 s'annonce comme devant être l'année décisive. Un peu partout, les observateurs signalent un redressement économique plein de promesses. Les affaires, dit-on, s'améliorent; la confiance renaît. L'Université profitera-t-elle de ce renouveau, sera-t-elle portée sur la vague de l'optimisme retrouvé ou bien sera-t-elle engloutie à jamais par le flot de l'indifférence? Telle est la question qu'il faut savoir se poser, sans avoir peur de la réalité, car cette peur-là est tout aussi funeste qu'un excès de confiance.

Répondant, en décembre, au docteur Georges Préfontaine qui s'était fait l'interprète des Anciens de la Faculté des sciences pour féliciter le Frère Marie-Victorin d'avoir obtenu le prix de Coincy pour l'ensemble de ses travaux botaniques, le savant auteur de la *Flore laurentienne* ne s'est pas gêné pour dire que nous étions rendus "à un point crucial de la route où nous marchons." Après avoir rappelé l'enthousiasme et l'ardeur qui animaient, il y a quinze ans, toute une génération de jeunes professeurs, le Frère Marie-Victorin a fait le point, avec un courage dont nous devons lui savoir gré, en des termes qui ont sans doute effarouché quelques braves gens, mais qui n'en traduisent pas moins l'exacte et triste vérité. "Quinze années sont passées, a-t-il dit. Cette génération-là s'est dépensée sans compter. Elle a accompli quelque chose. Mais elle attend encore la réalisation des promesses qu'on lui a faites. Elle est encore dans les mêmes locaux de fortune, misérables et insalubres. Elle n'a pas d'outils, pas de livres. La maison qu'on avait commencé de lui construire s'en va en ruine sur le flanc du Mont-Royal..."

"Nous avons eu des sursauts : nous avons crié, demandé, redemandé. Et alors les sages nous ont dit : "Taisez-vous, pour l'amour du ciel; il ne faut pas irriter ceux qui tiennent la bourse." De mauvaise grâce, nous nous sommes tus. Et alors il est arrivé ce qui arrive toujours. On nous a crus satisfaits.

"Disons-le sans ambage. Notre génération est sacrifiée. Vous, moi, tous nous perdons largement la plus belle saison de notre vie, sans même que nous puissions être convaincus que cet abandon pathétique est un effet direct des événements sans que nous puissions en charger le large dos de la crise. En somme, l'effort de quinze années est menacé d'aboutir au découragement, à la démission."

Mais, après la constatation des faits douloureux, l'appel à la réaction, au redressement qui rendra la victoire possible. "Eh bien ! mes amis... je vous dis, petit bataillon qui, avec un autre petit bataillon en garnison à Québec, êtes l'espoir de la science en ce pays : Non ! il faut que cela finisse !

"Nous sommes des lâches si nous acceptons cette situation, si nous acceptons de mourir, d'étranglement ou d'inanition !

"En cette Université de Montréal, nous sommes plusieurs centaines de professeurs responsables de la vie intellectuelle de la nation. Ne sommes-nous pas des faillites lamentables si notre opinion, nos revendications collectives dans ce qu'elles ont de plus élevé et de plus désintéressé, n'impressionnent aucunement ni ceux qui sont

à l'intérieur de l'enceinte des parlements ni ceux qui les y mettent ?"

Quelques jours plus tard, avec des expressions un peu moins fortes, mais avec tout autant de conviction, le docteur Baril ne disait pas autre chose aux membres de la section Duvernay. Nos lecteurs n'ont qu'à se reporter à la conférence du secrétaire de la Faculté des sciences, dont nous publions, en pages 28 et 29, de larges extraits.

En somme, pas d'illusion possible. Le "sauvez-nous, nous périssons !" n'est pas un mot en l'air. Il traduit un état de fait que deux professeurs appliquent particulièrement à la Faculté des sciences. C'est leur devoir et c'est leur droit. Mais tous les doyens de Faculté et directeurs d'Ecole, à deux exceptions près, pourraient en dire autant. Songeons seulement à la Faculté des lettres, à la Faculté de droit, à l'Ecole des sciences sociales, à la Faculté de philosophie qui pourraient, qui devraient à elles seules contribuer, pour moitié au moins, au rayonnement de notre Université sur ce continent américain...

L'année qui commence verra-t-elle la fin du mauvais rêve ou la fin tout court? Les paris sont ouverts. La partie n'est pas encore perdue.

LA REDACTION.

## Les souhaits du recteur...



(Photo Albert Dumas)  
M. Olivier Maurault, p.s.s.,  
recteur.

Je suis heureux d'accepter l'invitation de l'Action Universitaire et d'utiliser ses colonnes pour remercier tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont bien voulu adresser leurs bons souhaits au Recteur. Parmi eux se trouvent beaucoup de nos diplômés, d'anciens élèves de la Maison. Le Recteur a été ému de leur empressement et il les prie tous d'agréer en retour ses propres vœux de santé, de prospérité et de bonheur.

Mais il désire dire un mot de plus aux professeurs de l'Université, et leur souhaiter, pour cette année, la réalisation de leurs rêves... universitaires. Il semble en effet que nos problèmes s'acheminent vers une solution heureuse. Quel jour que celui, où logés dans nos nouveaux immeubles, nous pourrions donner un essor puissant aux études et aux recherches ! Puisse cette ère s'ouvrir sans tarder !

A nos dévoués administrateurs, à nos hommes d'Etat, à notre Gouvernement provincial qui a déjà tant fait pour nous, nous souhaitons de trouver le "joint", c'est-à-dire le moyen pratique et efficace d'assurer la vie de notre Institution. Ils savent qu'ils ont notre confiance et que nous comptons sur eux. Que Dieu les inspire et les guide !

A ceux qui prient pour nous, — nous en connaissons beaucoup, — nous offrons l'expression de notre vive gratitude. La Providence ne restera pas sourde à leurs supplications.

Olivier MAURULT, p.s.s.

## Et ceux du président

Le numéro de décembre de l'ACTION UNIVERSITAIRE avisait les Diplômés de l'Université de Montréal que j'avais accepté d'être porté à la présidence de l'Association.

Je tiens à profiter de la publication du numéro de janvier pour offrir à tous mes vœux les plus sincères à l'occasion de la Nouvelle Année.

L'une de mes bonnes vieilles clientes (elle a tout près de 90 ans), en m'exprimant ces jours derniers ses souhaits, m'adressait cette pensée de Fénelon : "Que Dieu vous épargne les ronces..... qu'Il vous prodigue des fleurs".

Je la prie de m'autoriser à vous le transmettre; et puisse cette pensée vous être aussi réconfortante qu'elle me l'a été.

Je tiens aussi à vous dire combien j'ai été sensible au très grand honneur que l'on vient de me faire.

Je remercie du fond du cœur ceux qui ont bien voulu m'accorder un crédit illimité en s'en rapportant à moi, pour continuer temporairement l'œuvre des pionniers qui n'ont jamais marchandé leur dévouement quand il s'est agi de guider, au milieu des difficultés de toutes sortes, les premiers pas de l'Association.

Je ne me fais pas illusion; je sais que la tâche est difficile, mais je suis prêt à l'entreprendre. Puisse la Providence me permettre de n'y pas faillir.

Je tenterai tout particulièrement de recruter des adhérents parmi mes confrères de la Faculté de droit. Je sais aussi que mes collègues des autres Facultés ne me ménageront pas leur encouragement. Fort de leur appui, j'espère fermement qu'au cours de la prochaine année la presque totalité des Diplômés qui pourront être retracés entrèrent dans le rang.

La persévérance dans le travail a rarement été déçue. Il y a, parmi nos Anciens, des hommes qui ont trouvé la solution de problèmes apparemment insolubles. Il ont écarté des obstacles qui paraissent insurmontables aux pusillanimes et qui ont édifié des œuvres indestructibles.

Je leur fais appel. Qu'ils s'enrégimentent, et nous leur passerons, quand nos bataillons seront formés, le commandement.

Il faut que les Canadiens français sauvent leur université. Il y va de leur survivance. C'est le levier qu'il nous incombe de trouver. Nous le chercherons, et, si nous ne le trouvons pas tout fait, nous le fabriquerons.

Nous redonnerons alors la foi aux incrédules d'un moment.

A ceux qui souriront et hausseront les épaules, ou qui seront seulement tentés de le faire en lisant ces lignes, je dis : "Ne vous acharnez pas à douter, vous avez trop conscience de votre devoir et de votre responsabilité pour pouvoir, sinon tirer de l'arrière, du moins rester plus longtemps inactifs."



(Photo Albert Dumas)  
Me Arthur Vallée, c.r.,  
président de l'Association générale.

*Macte animo !*  
Comme je l'écrivais, en mars dernier, l'Association des Anciens, mettant en commun un faisceau de bonnes volontés, peut, si ELLE LE VEUT, sauver l'Université, et ELLE NE PEUT PAS NE PAS LE VOULOIR.

Arthur VALLEE.

### Mauvaises adresses

Chaque mois, quelques numéros de L'ACTION UNIVERSITAIRE nous reviennent avec la mention : "mauvaise adresse". Par ailleurs, nos listes renferment encore quelques centaines de noms de diplômés dont nous n'avons pas les adresses. Le travail de rechercher ces adresses est bien ardu et bien long. Peut-être devrions-nous publier les noms et demander à nos lecteurs de nous aider à retracer les bonnes adresses. En attendant, nous faisons de notre mieux et nous nous excusons auprès des diplômés qui ne reçoivent pas, et pour cause, L'ACTION UNIVERSITAIRE.



# Le Fonds de Dotation de l'Université de Montréal

Par .....  
Stephen Langevin

## La campagne d'assurance-vie

Le comité du Fonds de Dotation sera toujours reconnaissant à Messieurs B.-A. Dugal, surintendant des Assurances de la province de Québec, et à G.-H. Beaudry, gérant de la campagne pour le plan d'assurance offert à l'Université.

M. Dugal et les actuaires des compagnies *Canada Life*, *Montreal Life* et *La Sauvegarde* conçurent, après plusieurs mois d'étude, un plan d'assurance susceptible de raffermir immédiatement l'état chancelant des finances de l'Université.

La collaboration active de cette campagne ayant été limitée à trois compagnies, alors qu'il en existe quarante-deux dans la province de Québec, on comprend que les trente-neuf délaissées aient pu opposer une certaine résistance, pendant que des agents organisaient une véritable campagne de dénigrement.

Malheureusement, cette première opposition intéressée fut secondée par une indifférence toute particulière de certains professeurs. Ceux-ci prétendirent qu'ils faisaient déjà assez de sacrifices en acceptant la réduction de 10 pour cent sur leurs honoraires.

Les organisateurs, déterminés à lutter contre toutes ces résistances ou apathies, finirent par se lasser lorsque les autorités universitaires refusèrent d'accorder, au lieu d'une simple tolérance, leur adhésion officielle à notre campagne d'assurance.

Avec regret le comité mit fin à son travail.

Le déficit éventuel était entièrement garanti par les organisateurs et non par l'Université. Nous l'avons comblé sans récriminer. Voici maintenant un tableau des dépenses et revenus :

Dépenses	
Canadian Advertising	\$2,000.00
Le Devoir .....	30.00
McGill Typewriter ..	8.40
Secrétariat de la province ..	10.00
Canada Supply .. ..	41.00
Bell Telephone .. ..	121.00
Mlle Gagnon .. .. .	6.50
Multigraphing (S.) ..	32.06
Thérien Frères .. ..	140.65
Georges Beaudry .. ..	92.58
W.-P. Bluteau .. .. .	24.00
United Typewriter ..	55.00
Office Specialty .. ..	16.00
La Presse .. .. .	125.00
Conseil Lafontaine ..	395.00
Canada Envelope .. ..	112.19
Dawson Brothers .. ..	318.00
R. A. Regnault & Cie ..	46.64
	\$3,574.02
Revenus	
Cies d'Assurance :	
(au 31 décembre 1935) .. .. .	\$1,317.45
Souscriptions :	
Mgr Piette .. .. .	75.00
Maison Rougier	
Frère .. .. .	300.00
	\$1,692.45

Sans la générosité de la *Canadian Advertising*, qui nous fit don de \$1,000.00, et du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb qui nous versa \$195.00, le déficit réel eût donc été de \$1,881.57. Il s'est élevé à \$686.57.

## La loterie

Notre dernier espoir, la loterie sous la direction de Monsieur G. répondit au désir de toute la population.

Au début, le succès dépassa toutes nos espérances. Mais, à la suite d'une intervention d'Ottawa, toute notre correspondance fut saisie dès janvier 1935. Au-delà de quinze sacs de courrier furent ainsi arrêtés.

La principale voie d'annonce et de vente était fermée pour toujours. Il fallut tout sacrifier, sauf l'honneur, à l'Army and Navy, sans quoi tous nos souscripteurs auraient perdu leur mise.

L'Army & Navy nous accorda ce qu'elle voulut : 10 centins par billet si les agents vendeurs lui retournaient \$5.00 pour les six billets vendus, plus une part de bénéfice sur les gros lots de son organisation, gros lots dont vingt et un de nos souscripteurs bénéficièrent au cours de la campagne.

Au delà de 50,000 billets furent vendus. Par malheur, un bon nombre d'agents ne retournèrent à l'Army & Navy que \$3.00 au lieu de \$5.00.

Le comité du Fonds de Dotation fut incapable de prendre des poursuites contre les vendeurs malhonnêtes, attendu que la vente des billets était elle-même illégale.

Tableau des dépenses :

Army & Navy .....	\$2,462.00
G. Bonnier .....	296.48
Bell Telephone .....	40.90
Omer Dupuis (loyer et salaire) .....	660.00
R. Gaulin (salaire) .....	191.00
J.-B. Baillargeon .....	14.50
Loyer (rue St-Vincent) .....	250.00
Timbres .....	32.00
Librairie Beauchemin .....	36.84
O. Archambault .....	2.00
G. McGowan .....	10.00
Dupuis Frères .....	28.20
Imprimerie Doucet .....	6.65
A. Dionne & Cie .....	17.48
Ch. Longval .....	150.00
	\$4,198.05
Total des dépenses .....	
Recettes de la loterie .....	\$6,243.45

SURPLUS : \$2,045.40

Le surplus de \$2,045.40 permit au Fonds de Dotation de changer le déficit de sa campagne d'Assurance-vie en un bénéfice de \$1,358.83. Ce surplus nous permit également de contribuer à organiser l'Association générale des Diplômés et *L'Action Universitaire*.

Les frais d'organisation de l'Association générale des Diplômés furent couverts par le Fonds de Dotation qui versa à cet effet une somme de \$481.58.

Déduction faite d'une souscription et d'un prêt — le tout au montant de \$190.00 — à *L'Action Universitaire*, le Fonds de Dotation de l'Université de Montréal Inc. possède un surplus en banque de \$687.25.

Je suis heureux d'offrir à nos bons amis et membres du Fonds de Dotation, Messieurs Emile Grothé, J.-V. Désaulniers, P.-A. Dupuis, Alexandre Cinq-Mars, François Faure, Maurice Forget, Maurice Chartier, Omer Dupuis, mes plus sincères remerciements pour les sacrifices qu'ils se sont imposés au cours de ces deux campagnes de souscription en faveur de l'Université.

# Le Tour du Monde.... en une heure

Par . . . .  
Paul Riou

Le plaisir de voyager est réservé à un petit nombre de privilégiés. Aussi est-il rare de rencontrer une personne qui a eu l'avantage d'admirer les paysages exotiques et les produits rares que nous offrent les tropiques. Nous avons toujours été attirés par ces contrées lointaines, à la végétation luxuriante, à la vie facile et oisive.

On se rappelle l'émerveillement des touristes qui visitèrent l'Exposition Coloniale. En entrant dans le bois de Vincennes alors que le bruit des boulevards n'était pas encore éteint, nous perdions la notion d'espace et nous croyions avoir pénétré dans les vieilles civilisations de l'Indo-Chine, les contrées sauvages de l'Afrique et les îles enivrantes des Caraïbes. L'enchantement se prolongeait à souhait et suffisamment pour justifier le panneau-réclame des organisateurs de l'Exposition : *Le tour du monde en un jour*.

On reçoit une impression un peu semblable quand on parcourt le Musée Commercial et Industriel de Montréal. En effet, nous voyons là, exposés dans un édifice spacieux et bien éclairé, des produits du monde entier, des collections technologiques représentant l'industrie canadienne, des modèles d'usine et de machines qui fonctionnent sous l'œil du visiteur, des collections de photographies et de cartes représentant les principaux paysages du monde, et, à côté de cela, des dioramas montrant des villes, des ports ou des industries exotiques.

La fondation du Musée remonte à une quinzaine d'années. M. Henry Laureys, qui en est l'initiateur, en commença l'organisation en 1916, lors de sa nomination au poste de directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales. Le Musée fut établi à l'origine sur le modèle du *Philadelphia Museum*. Le cadre en fut plus tard élargi par l'introduction de modèles et d'appareils qui complètent d'une façon très pratique les collections de technologie.

C'est la seule institution du genre au Canada et elle a déjà largement prouvé son utilité. Outre les nombreux visiteurs qui y passent (7000 en 1935), des groupes importants d'élèves des collèges et des écoles viennent y étudier les collections.

A plusieurs occasions, le Musée a prêté ses locaux à des expositions spéciales, qui ont attiré de nombreux visiteurs et ont rendu des services signalés à nos hommes d'affaires.

La première manifestation de ce genre fut l'installation, pendant plusieurs mois en 1921-1922, du train-exposition français *La*

*France au Canada*. Cette exposition fut inaugurée par le Maréchal Foch.

En 1929, avait lieu une exposition de produits de l'industrie française, inaugurée par M. H. Knight, premier ministre de France au Canada, et par l'hon. A. David, secrétaire de la province de Québec.

Ces deux expositions remportèrent un grand succès et contribuèrent largement à l'expansion de nos relations commerciales avec la France.

Le rôle que le Musée Commercial et Industriel est appelé à jouer dans notre pays est de la plus haute importance. Il est destiné à documenter et à instruire.

*Documenter.* — Au point de vue commercial et industriel, le Musée, en tout premier lieu, cherche à faire connaître aux commerçants, aux industriels ainsi qu'aux consommateurs, les produits canadiens. Il donne une place également importante à nos matières premières et à nos produits ouvrés.

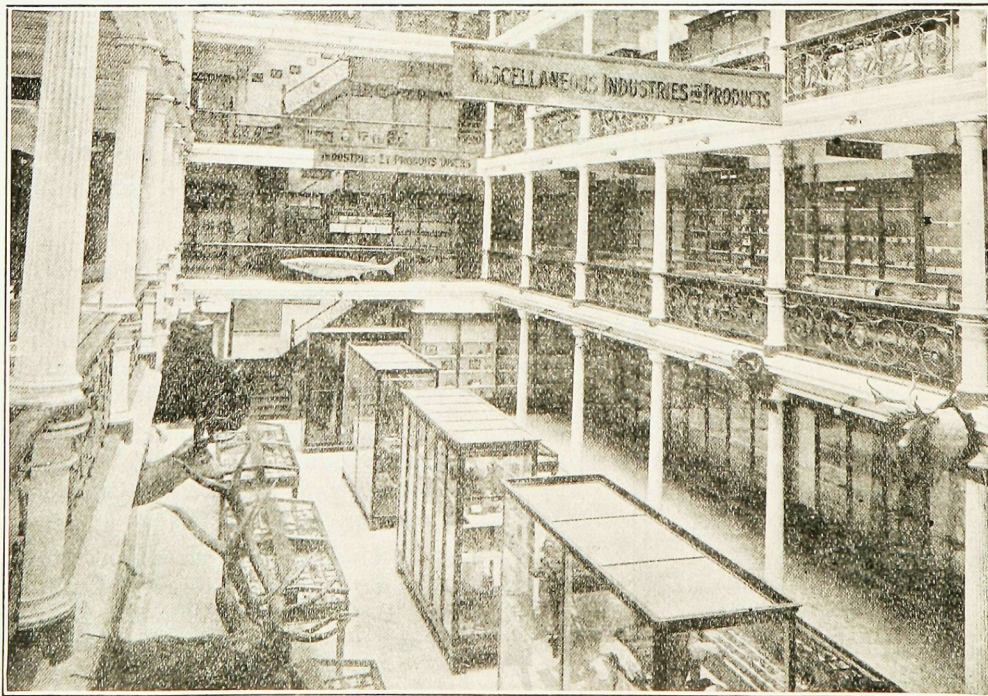
Les directeurs s'attachent à montrer ce que nous produisons et comment nous pourrions utiliser nos matières premières d'une façon plus rationnelle. Aussi le Musée possède-t-il des collections importantes de nos produits agricoles, minéraux et forestiers, ainsi que de nombreux graphiques montrant la répartition de notre commerce extérieur et le rang que nous occupons parmi les nations productrices.

Le Musée a aussi pour mission de faire connaître les produits des autres pays dont les matières premières et les produits ouvrés sont également représentés.

Outre les collections de produits fabriqués provenant des pays européens, le Musée possède de nombreuses collections de produits tropicaux. Les commerçants et les industriels peuvent ainsi se renseigner sur les sources d'approvisionnement de ces produits. Des photographies et des cartes montrant la répartition mondiale des principales matières premières complètent ces collections.

Les commerçants et les industriels puisent donc au Musée de nombreux renseignements qu'ils peuvent compléter à la bibliothèque économique et technologique à côté du Musée.

*Instruire.* — Le Musée est une aide précieuse pour l'enseignement, il est indispensable aux élèves qui poursuivent des études de technologie, car il met sous leurs yeux les matières premières, les procédés de fabrication et les machines utilisées dans l'industrie. Le professeur



Vue générale du Musée.

peut ainsi rendre son enseignement plus vivant et plus concret.

Il offre un intérêt particulier aux élèves des collèges et des écoles primaires qui y trouvent un complément important à leurs leçons de choses et de géographie. L'étude des collections leur ouvre des horizons nouveaux et étend considérablement le champ de leurs connaissances.

Au public en général, le Musée donne des renseignements intéressants sur nos ressources naturelles, les procédés de fabrication, les machines employées dans l'industrie, et la répartition géographique des produits. Les collections étant accompagnées de notices explicatives simples et d'étiquettes bilingues, les visiteurs recueillent rapidement et sans efforts un bagage de connaissances très utiles.

*Moyens d'action.* — Le Musée Commercial et Industriel de Montréal possède actuellement plus de 23,000 échantillons, étiquetés en français et en anglais. A cela, s'ajoute plus d'un millier de photographies, de cartes, de graphiques et de notices explicatives. Il possède en outre un grand nombre de modèles réduits d'installations industrielles complètes et de machines employées dans l'industrie. Ces dernières sont actionnées par un mécanisme électrique à arrêt automatique. L'observateur peut ainsi suivre parfaitement la marche de l'appareil et étudier son fonctionnement.

Les collections exposées dans nos salles peuvent se diviser en deux grandes classes :

1o *Les collections de technologie* : les matières premières et les produits fabriqués.

2o *Les collections géographiques.*

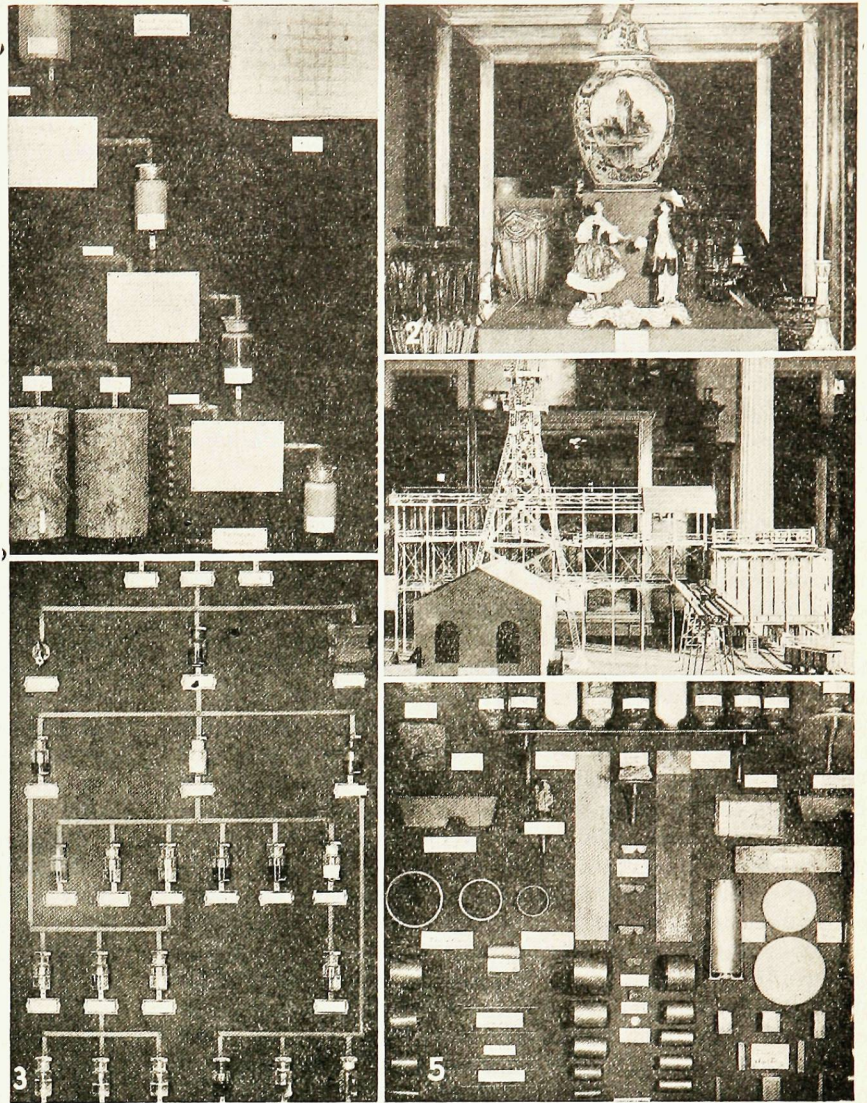
Il serait trop long d'énumérer les nombreuses collections technologiques que nous trouvons à notre Musée. Notons cependant les suivantes : céréales canadiennes et étrangères, schéma de la fabrication des pâtes de bois, distillation du bois, essences de la Province de Québec et leurs applications (collection préparée par M. Gauvreau, directeur de l'École du Meuble), laines de toutes les parties du monde, collection complète de tissus classifiés d'après la fibre textile et l'armure, plus de 2,000 spécimens de minéralogie, etc., etc.

Les collections géographiques les plus intéressantes sont celles de l'Indochine Française, de l'Inde, du Congo Belge, des Indes Néerlandaises, de l'Algérie, de l'Australie, de la Malaisie, etc.

Je ne puis terminer cette énumération sans signaler les miniatures suivantes : Usine pour l'extraction du sucre de betterave; fabrication de l'acide sulfurique; chevalement d'une mine; installation complète d'un haut-fourneau et d'une aciérie Martin-Siemens.

Nous possédons, de plus, une collection de minéraux fluorescents qui sont exposés dans des vitrines spéciales, éclairées aux rayons ultra-violet. C'est un phénomène rare à observer et qui récompense le visiteur qui veut bien se donner la peine de venir le voir.

*Exposition permanente des produits de l'Empire britannique.* — Au mois de juillet 1932, le Gouvernement canadien a signé des traités de commerce avec la Grande-Bretagne et les Dominions qui forment l'Empire britannique. Afin d'aider au développement des relations commerciales inter-impériales, M. Henry Laureys, qui était à ce moment à Londres, s'est mis en rapport avec l'*Imperial Institute* et les représentants de tous les Dominions et Colonies britanniques en vue de l'organisation à Montréal d'une exposition permanente des produits de l'Empire. Sa proposition a été très favorablement accueillie par tous les grands *Dominions* et par les principales colonies.



1o Pâte de cellulose (procédé mécanique); 2o Verres et porcelaines;  
3o Distillation du bois; 4o Ensemble de surface de mine;  
5o Métallurgie du cuivre.

Après plusieurs années de travail et de négociations, M. Laureys a obtenu de très belles collections que le public montréalais pourra consulter sur place prochainement. Parmi les produits exposés, notons spécialement des statuettes d'ivoire, des poteries hindoues, de nombreux spécimens de l'artisanat des différentes provinces de l'Inde. Les artisans canadiens trouveront là des leçons intéressantes et vivantes. Ce sera une source d'inspiration qui pourra produire chez nous d'heureux effets.

L'exposition est complétée par une dizaine de dioramas représentant Bénarès, Gibraltar, Sydney, la préparation du jute, de la gomme laque, etc.

Les commerçants et les industriels trouveront donc réunies, dans une salle spéciale, toutes les ressources économiques de l'Empire britannique : produits minéraux, agricoles et fabriqués. Ces sources de renseignements sont complétées par des cartes, des photographies et des diagrammes du commerce canadien avec les pays représentés. Les visiteurs pourront y admirer des produits rares. En parcourant les différents stands, ils feront le tour de l'Empire.

Par ce bref exposé, nous montrons que le Musée Commercial et Industriel de Montréal met à la disposition des commerçants et des industriels de la Province de Québec, un centre de documentation qui, s'ils savent en profiter, peut leur être d'une très grande utilité. Ajoutons que notre bibliothèque économique complète merveilleusement cet organisme d'expansion commerciale tant intérieure qu'extérieure.

(suite à la page 30)

## Sauvez-nous ! Nous Périssons. Par . . . . . Georges Baril

*Nous soulignons, à la rubrique "Vie de l'Association", la très belle et très solide conférence prononcée le 11 décembre 1935, devant les membres de la section Duvernay, par le docteur Georges Baril, secrétaire de la Faculté des sciences. Le docteur Baril a bien voulu nous remettre le texte de cette conférence que le manque d'espace nous empêche de reproduire en entier. Nous sommes heureux, toutefois, d'en publier une bonne partie. Après avoir raconté les impressions produites sur lui par le très beau film "Pasteur", récemment projeté sur l'écran d'un cinéma de Montréal, et décrit les obstacles auxquels s'est heurté l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, le secrétaire de la Faculté des sciences a poursuivi.*

\* \* \*

Je reviens à Montréal en l'an de grâce 1935 et refais alors l'histoire des quinze dernières années, me plaçant toujours au point de vue de l'enseignement supérieur, au point de vue plus particulier de notre Université.

Je retrouve, dans le public, les mêmes apathies, les mêmes luttes, les mêmes discussions oiseuses et stériles, les mêmes attaques, les mêmes hostilités ouvertes ou cachées, les mêmes menées clandestines des coulissiers, les mêmes attermolements. Venant de l'Université, du personnel des Facultés scientifiques surtout — médecine, sciences pures, pharmacie — j'entends ou je lis les mêmes plaintes, les mêmes demandes d'espace et de crédits, les mêmes aspirations et les mêmes revendications ardentes et courageuses du droit de renseignement scientifique à s'épanouir, du droit des professeurs, des assistants-professeurs, des démonstrateurs à de meilleures et surtout plus hygiéniques conditions de travail; des élèves enfin, l'expression de leur droit de satisfaire pleinement le besoin, la soif de haute culture et de haut savoir qu'ils ressentent.

"A quoi tout cela sert-il ?" ont répondu et répondent encore les arriérés et les esprits étroits. A quoi servent les laboratoires de travaux pratiques? A quoi bon l'enseignement en science pure? Quel besoin avons-nous de la recherche scientifique? Pouvons-nous prétendre rivaliser avec les autres Universités plus fortunées? Nos jeunes Canadiens français peuvent-ils prétendre se distinguer un jour par des découvertes importantes? Alors pourquoi toute cette dépense? ajoutent des esprits sincères mais insuffisamment au courant ou mal renseignés.

"Faites comme Pasteur et Claude Bernard; ils n'avaient pas de laboratoire, ils travaillaient dans des caves et ils ont fait de grandes choses," colportent les mesquins, qui veulent bien des progrès de l'enseignement et de la science (surtout en jouir) pourvu que cela ne leur coûte rien. N'y a-t-il pas jusqu'à l'interruption des travaux de notre Université à la Montagne dont nous retrouvons un précédent dans la vie de Pasteur? C'était en 1868. Des travaux d'agrandissement de ses laboratoires venaient d'être commencés, lorsque Pasteur fut frappé de paralysie. Le "maître" était gravement atteint; aussitôt les gens de coulisses intriguent. Un à un les ouvriers quittent le chantier. Glissons; n'appuyons pas.....

Pendant que la question de l'Université de Montréal s'éternise, celle-ci périclite. Son enseignement "piétine" sur place; d'aucuns se réjouissent de penser qu'elle agonise, pendant qu'une partie de notre jeunesse, surtout parmi les mieux doués, prend le chemin des institutions anglaises, où elle apprend à penser en anglais, à vivre en anglais, à admirer tout ce qui est anglais et en vient à mépriser tout

ce qui est canadien-français; avec ce résultat que les activités de l'adulte sont perdues pour la race, cet adulte ayant pris aux heures de sa jeunesse une autre orientation. Je ne puis suivre tout ce monde-là chacun sur son terrain. Mais il est des objections et des sophismes qu'il faut sans cesse refuter, tant ils ont empoisonné l'opinion.

Et d'abord, répondons tout de suite à la dernière objection qui a été faite. Pouvons-nous espérer que nos savants canadiens-français feront un jour quelques découvertes importantes et rivaliseront avec ceux des autres Universités richement dotées? Je connais peu de question aussi sottise que celle-là, qui tend à subordonner l'octroi des crédits, indispensables à l'enseignement, à la certitude qu'il en sortira des travaux retentissants. Il faut tout de même y répondre.

D'abord une découverte scientifique ne se fait pas sur commande et à date fixe; mais, très certainement, il n'y a aucune chance qu'il s'en fasse chez les nôtres si on ne donne pas à notre jeunesse les moyens de se livrer à la recherche en science pure, comme complément de sa formation universitaire. D'autre part, dans le monde des travailleurs scientifiques, il n'y a pas seulement ceux qui font ou ont fait des découvertes de première grandeur (genre Lavoisier, Pasteur, Claude Bernard ou Berthelot et j'en passe) qui sont utiles à la nation sinon à l'humanité tout entière. Est-il donc indispensable qu'il se fasse des découvertes nouvelles pour justifier la dépense de laboratoires convenablement outillés, spacieux et hygiéniques, et est-ce uniquement en vue de découvertes scientifiques que les professeurs ont le droit de réclamer qu'on les place dans des conditions convenables de travail? Aussi bien dire alors que plusieurs d'entre nous n'ont rien fait depuis 25 ans. D'ailleurs une découverte importante est souvent le résultat d'un hasard. Et à ce sujet Pasteur a prononcé une parole qui répond d'avance à cette objection: "Dans le champ de l'observation, disait-il, le hasard ne favorise que les esprits préparés."

Je consignerais simplement ici un fait. Il y a quelques années, un jeune savant canadien, du nom de Banting, a découvert "l'insuline." Ce jeune homme avait-il reçu une formation différente de celle d'entre les meilleurs de nos élèves? Non. Reçu médecin à la suite d'études médicales qui ne sont pas supérieures à celles que font nos élèves, il eut l'idée de consacrer les loisirs que lui laissait une clientèle encore clairsemée, à étudier la question du diabète. L'étincelle jaillit dans son esprit. A la lecture des travaux des grands savants qui s'étaient occupés de la question, il eut l'idée de procéder à certaines expériences. Ce jeune homme aurait-il réussi et doté la médecine d'un médicament puissant s'il n'avait pas trouvé à l'Université de Toronto le local convenable, le matériel nécessaire qu'il ne pouvait acheter de ses deniers, l'encouragement et la direction éclairée de professeurs qui, en l'accueillant dans leurs laboratoires, lui ont permis de tenter les expériences qui l'ont conduit à une grande découverte à laquelle des savants de renommée mondiale travaillaient depuis près d'un siècle sans succès.

En avons-nous, au Canada français, de ces jeunes gens (car à maintes reprises, ce sont de tout jeunes hommes qui ont fait les découvertes les plus célèbres), en avons-nous des jeunes à l'esprit ouvert qui ne demanderaient pas mieux que de cultiver un goût inné ou un véritable talent pour les sciences? Les pessimistes répondront non; les gens à courte vue ne se donneront même pas la peine de regarder

autour d'eux pour voir s'il en existe. Mais nous, les professeurs de l'Université, directeurs de Facultés ou officiers d'associations scientifiques, dont le premier objet doit être de cultiver les sciences et de les répandre; nous, les héritiers des travaux des grands maîtres qui, dans notre modeste sphère, nous efforçons de perpétuer leur mémoire et d'élargir les avenues qu'ils ont ouvertes, nous déclarons que, de ces jeunes gens intéressants, il en existe chez les Canadiens français. Nous déclarons en même temps, par la voix de Pierre Masson, de Marie-Victorin, de Préfontaine, d'Asselin, de Frappier, par la mienne, que nous n'avons plus de place dans nos laboratoires pour les recevoir; que c'est la mort dans l'âme que nous voyons partir après trois, quatre ou six ans d'études, après la licence, après le doctorat en médecine ou après le baccalauréat en pharmacie, des jeunes intéressants que des bourses d'études ou de recherches — car beaucoup sont pauvres — et des laboratoires agrandis nous permettraient d'orienter vers de plus hautes destinées que le terre à terre des travaux de routine. Quelques-uns d'entre eux sentiraient-ils passer sur eux le souffle du génie, ils nous trouveraient impuissants à leur permettre d'exécuter chez nous les expériences fécondes, faute d'espace pour y installer les appareils et les animaux de laboratoire dont ils pourraient avoir besoin.

"Faites comme Pasteur," retournent les mesquins. Je leur réponds d'abord que nous ne sommes ni des Pasteur, ni des Claude Bernard. Il fallait leur forte culture de base, leur vocation, leur feu sacré, l'ambiance, disons mieux, leur génie, pour tenir le coup. D'ailleurs, toute sa vie, Pasteur n'a cessé, vous l'avez vu, de dénoncer un état de chose qui les plaçait, lui, Claude Bernard et ses contemporains, sur un pied d'infériorité vis-à-vis des laboratoires étrangers. Son grand chagrin fut qu'on lui donnât des laboratoires dignes de lui quand son âge et son état de santé ne lui permettaient plus d'en tirer le parti qu'il aurait voulu et pu en tirer vingt ans plus tôt.

.....

Nous sommes en présence d'une situation de fait. L'Université de Montréal ne peut plus poursuivre son œuvre. Pierre Masson a déclaré ici même vendredi dernier : "Mon école ne peut plus progresser." Usant d'une comparaison que les pêcheurs comprendront, il ajouta : "La rivière où je nourris les poissons que j'ai pêchés est trop étroite pour recevoir les poissons de toute taille que je pourrais pêcher dans le monde scientifique international, et qui, émigrant ensuite de son vivier dans d'autres, pourraient porter au loin la réputation de l'Université de Montréal."

Préfontaine, en Biologie, reçoit 75 élèves dans un laboratoire fait pour en recevoir 50. Son personnel enseignant est dispersé; une partie à la Faculté dentaire, l'autre rue St-Denis; un des assistants faisant la navette entre le 1265 et l'Université McGill, qui, en cette occasion comme en bien d'autres, se montre à notre endroit d'un secours et d'une collaboration admirable.

En chimie, nous faisons, chaque semaine, faire des travaux pratiques à 396 élèves, par rotation dans un laboratoire de 90 places. On y coupe la fumée avec un couteau. Les élèves de maîtrise sont, comme les professeurs, dispersés aux quatre vents. L'an dernier, un travaillait à l'hôpital Notre-Dame, un autre à l'École de Pharmacie, un dans le laboratoire d'une pharmacie en gros, un quatrième à l'École des Hautes Etudes Commerciales, et un dernier à l'École primaire supérieure Saint-Stanislas. Cette année, c'est la même chose. Croyez-vous que cette dispersion favorise le travail d'équipe rendu si nécessaire aujourd'hui par l'ampleur des sujets que nous devons aborder?

De bibliothèque, nous n'en avons pas. On a laissé fermé St-Sulpice; celle de la Ville est trop éloignée de notre centre d'activité. Du reste, ce n'est pas une bibliothèque orientée

dans le sens utile aux chercheurs scientifiques. Nous avons de petites bibliothèques locales : quelques milliers de volumes à droite et à gauche. En Botanique, en physique et en chimie, ces salles de travail sont en chambre noire et encombrées.

Nous ne cherchons pas le luxe; mais entre la situation de certaines universités, où les professeurs ont à leur disposition huit ou dix appareils d'un certain type, et celle de la nôtre où nous n'en avons pas un, nous pouvons concevoir une situation qui nous permettrait d'en posséder un ou deux. Entre la situation de certaines universités qui, dans leurs laboratoires de Biologie, mettent à la disposition des élèves une loupe de dissection par élève, et celle de la nôtre qui présentement ne peut faire mieux que de disposer d'une loupe par 15 élèves, il y a sûrement place pour un moyen terme, disons une loupe par cinq élèves, en attendant mieux, et cela sans être taxé d'exagération.

Entre la situation de certaines Universités où chaque élève, dans les laboratoires de chimie, dispose d'une superficie de travail de 75 pieds carrés, et celle de la nôtre où chaque élève doit se contenter d'une superficie de 20 pieds carrés, il y a sûrement place, sans exagération encore, pour porter cet espace à 40 pieds, juste milieu entre le minimum (32 pieds) prescrit par le *Board of Health* anglais, et les exagérations des Universités luxueusement dotées.

Si nous considérons la démonstration aux élèves, l'idéal serait de leur affecter un démonstrateur par groupe de dix. Certains de nos services disposent d'un démonstrateur par groupe de cinquante; d'autres, un pour toute une classe de soixante-quinze. Est-ce afficher des prétentions démesurées que de vouloir augmenter cette partie du personnel enseignant? Non, ce n'est pas rechercher le luxe que de vouloir établir un juste milieu entre deux extrêmes : notre pénurie actuelle et le luxe des institutions cossues...

Ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'en toute cette matière : nécessité d'agrandir les laboratoires, nécessité d'organiser une bibliothèque universitaire, valeur éducative et valeur économique de la recherche en science pure, personne, en dehors de l'Université, ne paraît s'en faire. Et pourtant, parmi la classe dirigeante de notre Province personne ne peut plaider l'excuse que pouvaient invoquer les contemporains de Pasteur, de Claude Bernard ou de Berthelot. En raison du recul du temps, étant donné qu'une large publicité et les conférences de vulgarisation permettent à tous de connaître les progrès de la science et l'origine des grandes découvertes qui nous émerveillent, nous assurent le confort et contribuent à prolonger notre existence, nous ne pouvons plus plaider ignorance, ni sous-estimer les conséquences plus ou moins éloignées mais certaines pour la vie économique d'une nation des travaux de science pure...

Et je vous le demande, magistrats, professionnels, hommes d'affaires, industriels et agriculteurs, vous êtes-vous jamais arrêtés à penser à tout ce que nous pourrions faire si nous pouvions pénétrer enfin dans les immeubles de la Montagne? C'est un point sur lequel je n'ai plus le temps de m'étendre. Disons brièvement qu'il y aurait tout intérêt pour la Province à créer dans nos laboratoires de Biologie des services supérieurs d'entomologie et d'ichthyologie; touchant ce dernier, vous ignorez peut-être qu'il n'y a pas, au Canada, de véritable école permettant la formation de spécialistes, et c'est toute la question de l'exploitation rationnelle de nos pêcheries qui est en jeu.

.....

Vous êtes-vous d'autres part arrêtés à penser que l'effort à fournir pour entrer dans nos édifices est insignifiant quand on le compare à celui que notre Province et notre ville ont fourni jusqu'à date? Combien de ceux, qui parlent de l'Université ouvertement ou dans les salons, se sont arrêtés à réfléchir aux pertes que représente le retard apporté à l'achè-

(suite à la page 34)

## Le Fonds des Anciens

### MEMBRES FONDATEURS (100 dollars ou plus)

BARIL, Docteur Georges	LANGÉVIN, Dr Stephen
CASGRAIN &	LANCTOT, M. Henri
CHARBONNEAU	LÉVEILLÉ, Arthur
DANDURAND, Hon. R.	MARION, Dr Donatien
DAVID, l'hon. Athanase	MASSON, Dr Damien
DECARY, Arthur	L'UNION MÉDICALE DU
DEMERS, l'hon. Philippe	CANADA
DUBÉ, Docteur J.-E.	MAURAUULT, Olivier
DUBEAU, Docteur Eudore	NADEAU, M. Hervé
GROULX, M. Henri	THÉBAUD, Docteur Jules
LALLEMAND, M. Jean	VALLÉE, M. Arthur

### MEMBRES DONATEURS (de 5 à 100 dollars exc.)

AMOS, Docteur Arthur	GAREAU, Alexandre
BÉCOTTE, Docteur H.	LABARRE, J.-P.
BARIL, Docteur G.-H.	LANCTÔT, J.-Philippe
BÉGIN, Docteur Philippe	LAFERRIÈRE, René
BREAUULT, Docteur Jules	MALLETTE, M.-P.
CHARBONNEAU, J.-N.	PARIZEAU, Docteur T.
CHARTIER, Chanoine É.	PERRIER, Hector
CHOUVON, Docteur E.-J.	SAINT-DENIS, Dr J.-A.
DEROME, Jules	SAINT-JACQUES, Jean
DUBÉ, Docteur Edmond	SMITH, Alexander
DUPUIS, Armand	VÉZINA, François
BOHÉMIER, Dr P.-S.	LÉONARD, Dr D.
FORGET, Mgr A.	

L'ACTION UNIVERSITAIRE et l'Association générale s'empresment de remercier ces généreux donateurs qui font preuve d'un sens social averti en collaborant à une œuvre dont ils comprennent l'importance.

Comme nous l'avons déjà dit, la moitié de chaque souscription est immédiatement versée au Fonds des Anciens. Jusqu'à ce que l'Association puisse vivre par le revenu des cotisations et de la publicité, l'autre moitié sert à couvrir les frais d'administration et d'impression de la Revue.

Le Comité du Fonds des Anciens se compose de MM. Arthur Vallée, Arthur Dubeau, Damien Masson, Edmond Dubé, Olivier Lefebvre, Henri Lanctôt, Stephen Langevin et Louis-Charles Simard.

Prière d'adresser toute souscription au trésorier

Dr L.-CHARLES SIMARD,

515 est, rue Sherbrooke,

— Montréal.

### LE TOUR DU MONDE . . .

(suite de la page 27)

Notre Musée est en même temps un instrument précieux pour l'enseignement à tous les degrés. Les professeurs et les élèves en très grand nombre ont largement profité des avantages que nous mettons ainsi gratuitement à leur disposition. Nous souhaitons cependant que notre Musée soit encore plus connu, plus fréquenté, pour qu'il réalise pleinement l'objet pour lequel il a été créé.

Paul RIOU.

### Ce que font les nôtres.

#### CLINIQUES MEDICALES A HAMILTON

Au début de décembre 1935, le docteur Léon Gérin-Lajoie, F.R.C.S. (C), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, assistant au service de gynécologie à l'Hôpital Notre-Dame, a donné des cliniques devant les membres de l'Académie de Médecine de Hamilton. Ces cliniques ont été données en langue anglaise. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le docteur Gérin-Lajoie est appelé à s'adresser à un auditoire composé exclusivement de langue anglaise. En différentes occasions, il a fait des cliniques à Saint-Jean, N.-B., à Winnipeg, à Saskatoon, à Prince-Albert, à North Battleford, à Calgary et à Vancouver.

L'impression créée par l'un des nôtres s'adressant à des confrères d'une langue étrangère est toujours favorable. La clarté, la méthode, la précision de l'école française sont toujours une révélation pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'être en contact avec celle-ci. La médecine, dans quelque branche qu'on l'envisage, est toujours la médecine; mais la façon d'exposer les sujets peut varier énormément, surtout, lorsqu'en l'occurrence, ce ne sont pas des leçons didactiques, mais bien des cliniques qui sont faites, où l'improvisation et la variété des cas présentés sont des facteurs si puissants dans l'intérêt à soutenir. C'est ici que l'école française brille particulièrement. Les élèves qui ont été disciplinés par celle-ci savent toujours créer sur leurs auditeurs une impression des plus favorables, même quand la langue est différente de celle qui est employée dans les grands centres français.

Au dîner offert au clinicien, le soir du 11 décembre, le médecin devint propagandiste de la pensée, de la langue et les sentiments des Canadiens français en une conférence intitulée : "We, French-Canadians". S'attachant particulièrement à démontrer l'existence de la nation canadienne-française, il fit surgir de celle-ci un homme qui est chez lui, partout au Canada; qui sait toujours se défendre contre les attaques portées contre sa foi, sa langue, sa nationalité en quelque endroit ou quelque pays qu'il se trouve; qui s'efforce de se concilier les esprits les plus rebelles, sans pour cela se laisser assimiler; qui, malgré un attachement inaltérable à la France, voue à la Grande-Bretagne un patriotisme qui pourrait être mieux senti, mais qui n'en est pas pour cela moins sincère. "Nous sommes ici pour y rester. Connaissions-nous mieux les uns les autres... vous êtes capables de pénétrer l'intimité de l'âme de votre frère canadien-français... Il a déjà appris à vous approcher en parlant votre langue. Il serait peut-être bon de lui retourner le compliment et de s'adresser à lui dans sa langue... La langue française mérite plus qu'une simple mention dans le curriculum des écoles du Canada. Son étude doit être sérieuse et complétée par des cours de perfectionnement. Si les éléments peuvent être enseignés par un professeur anglais parlant le français, je crois qu'un meilleur enseignement peut être donné par des professeurs dont la langue maternelle est le français. Ceci pourrait amener un échange de professeurs de langue, entre les écoles et les Universités du Canada... les relations interprovinciales en seraient améliorées." Telles furent quelques-unes des idées avancées par le conférencier.

Des causeries de ce genre apportent souvent plus de fruits et de bienfaits que des plaintes et des réclamations à grands fracas qui sont hélas! bien des fois des coups d'épée dans l'eau. Si chacun, dans sa sphère, pouvait rencontrer des groupements homogènes, des confrères, et s'il s'efforçait de faire connaître le Canadien français, bien des préjugés disparaîtraient, bien des aspérités seraient applanies, bien des erreurs seraient rectifiées.

# UNE PREMIÈRE ANNÉE

Ainsi que nous l'annonçons dans *L'Action Universitaire* de décembre, le Conseil de l'Association générale des Diplômés s'est réuni le 16 de ce dernier mois, au Cercle Universitaire, pour entendre la lecture des rapports du secrétaire et du trésorier et pour élire un nouvel Exécutif dont il est question ailleurs.

Nous sommes heureux d'offrir aujourd'hui à nos lecteurs le texte du rapport du secrétaire. Les Diplômés se rendront facilement compte que leurs délégués n'ont pas perdu leur temps. Le mois prochain, *L'Action Universitaire* publiera le rapport du trésorier.

\* \* \*

Messieurs,

Au cours de la réunion tenue le 12 novembre 1934, à laquelle étaient convoqués M. le Recteur, M. le Secrétaire général de l'Université, ainsi que les doyens et directeurs des Facultés et Ecoles, un comité provisoire des Diplômés, formé quelques mois plus tôt, a présenté un projet de constitution pour l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, en même temps qu'un résumé du travail déjà accompli, sur l'organisation du nouveau groupement et sur la fondation de la revue *L'Action Universitaire*.

Après avoir étudié divers articles soumis à notre considération et entendu les paroles d'appréciation et d'encouragement prononcées par le doyen de la Faculté de droit, l'honorable juge Demers, les personnes présentes ont approuvé le projet de constitution de l'Association, et ont exprimé le vœu que les futurs règlements soient rédigés avec la même souplesse, dans le même esprit de solidarité et de justice. Le rapport sur le travail du comité provisoire fut accueilli avec sympathie et approuvé unanimement. Puis, les suggestions suivantes ont été formulées :

a.—Remplacer le comité provisoire par un comité régulier composé de deux représentants de chaque Association d'Anciens de Faculté ou d'Ecole;

b.—Activer le plus possible la publication de *L'Action Universitaire*, revue des diplômés de l'Université;

c.—Constituer pour l'Association un comité d'Honneur.

Durant cette année, le comité a donné suite à ces diverses propositions, et continué, dans la mesure du possible, le travail d'organisation générale de l'Association et de la revue.

a.—Comité régulier.

Le comité régulier a été constitué dès la fin d'année 1934. A sa réunion plénière du 29 janvier 1935, il fut décidé que le comité exécutif provisoire resterait en fonctions pendant quelques temps encore.

Ainsi, le docteur Stephen Langevin restait président,

M. Chs-Emile Bruchesi, vice-président

L.-C. Simard, trésorier

M. Jules Labarre, secrétaire.

Le comité régulier est ce soir à sa quarante-cinquième réunion, et l'Exécutif, dont l'origine est plus ancienne, se rassemble pour la soixante-treizième fois.

Dans le cours de l'année, à la demande du trésorier, nous avons eu recours aux bons services de M. Lucien Ladouceur, L.S.C., qui a rempli pendant quelques semaines, les fonctions d'aviséur financier, et qui a beaucoup aidé à la tenue des livres de l'Association.

Sept groupements d'Anciens sont officiellement représentés dans le comité régulier : Philosophie, Médecine, Sciences, Chirurgie dentaire, Pharmacie, Sciences sociales,

Optométrie; de plus, quatre groupes de diplômés, n'ayant pas encore d'association sont aussi représentés : Droit, Lettres, Agriculture, Médecine vétérinaire. Les Associations des Anciens de Polytechnique et des Hautes Etudes commerciales, bien que nous ayant plus d'une fois exprimé leur sympathie et accordé leur collaboration, ont cru devoir remettre à plus tard la nomination de leurs représentants au comité.

b.—*L'Action Universitaire*.

Avec le numéro de décembre 1935, la revue commence sa seconde année d'existence. S'il a été possible de surmonter tous les ennuis d'ordre moral et matériel entraînés par la publication de *L'Action Universitaire*, c'est que les membres du Comité ont manifesté un dévouement illimité. La tâche en a été singulièrement facilitée, par le zèle du rédacteur en chef qui a su s'attirer de nombreuses collaborations. Le problème financier de l'entreprise a été partiellement résolu grâce à la générosité des annonceurs, des abonnés, de nos membres fondateurs et donateurs, et de l'Université de Montréal.

Comme nous considérons que c'est par *L'Action Universitaire* que nous parviendrons à recruter, autour de l'Association générale et de l'Université, les sympathies dont nous ne pouvons nous passer, nous nous proposons d'établir sur une base solide et permanente tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de la revue. La revue est adressée à plus de 5,500 diplômés. Ce chiffre atteindra 6,000 lorsque notre catalogue sera complété.

Comité d'Honneur

Nous avons donné suite à la suggestion formulée il y a un an de constituer un comité d'honneur. Ont jusqu'ici accepté d'en faire partie :

Le cardinal-archevêque de Québec,

L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université,

Le président général de l'Université,

Le recteur de l'Université,

Le président du conseil d'administration de l'Université,

Le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec,

Le premier ministre de la province de Québec,

Son Honneur le Maire de Montréal.

Règlements de l'Association.

Les règlements relatifs à l'article "Membres" de la constitution ont été élaborés et adoptés dans le cours de l'année. Le travail de rédaction a été confié à un sous-comité qui a fait rapport.

Sous-Comité de Propagande

Nous avons nommé un sous-comité de propagande qui a pour mission de constituer un fonds pour l'Association, et cela par le recrutement de membres fondateurs (ceux qui souscrivent \$100. ou plus) et donateurs (\$5. à \$100.). Grâce au zèle de ce sous-comité, l'Association possède aujourd'hui dix-huit membres fondateurs, et une vingtaine de membres donateurs. Le travail de propagande doit se poursuivre avec le plus d'intensité possible.

Groupements régionaux :

Parmi les divers projets proposés par le Comité en vue de compléter l'organisation de l'Association, il convient de signaler celui qui consiste à former des groupements

(suite à la page 32)

# LA FEMME ET L'ÉTUDE DU DROIT

Par . . . . .  
Martine Hébert-Duguay

**V**INGT et un ans se sont passés depuis que, pour la première fois, une femme obtenait un diplôme en droit dans la province de Québec.

C'était Mrs. Langstaff, qui recevait, en 1914, le titre de bachelier en droit de l'Université McGill. Comme aucun règlement du Barreau n'exclut la femme de l'étude et de la pratique du droit, Mrs. Langstaff se présenta devant le bureau des examinateurs. Mais on ne lui permit pas de subir les examens. Pour obtenir justice, elle poursuivit le Barreau devant le tribunaux. Ce fut malheureusement sans succès.

"Ce n'est donc pas aux tribunaux, déclare sir Horace Archambault, juge en chef, que l'appelante doit s'adresser pour obtenir le droit qu'elle réclame. C'est à la législature de Québec. Seule cette législature peut lui permettre d'être admise à l'étude et à la profession d'avocat, soit par une loi privée concernant exclusivement l'appelante, soit par une loi publique déclarant que les membres des deux sexes peuvent exercer la profession d'avocat." (1916, C.B.R. p. 11).

Malgré cet échec, les femmes ont continué de s'inscrire aux cours de droit. Comme ses camarades, la future bachelière trouve dans l'étude du droit ancien, des législations contemporaines, du droit international, etc. un moyen précieux d'élargir sa culture. De plus, elle découvre des problèmes et des misères que sa jeunesse paisible n'avait pas soupçonnés, qui lui font voir le côté réaliste de la vie, tout en lui donnant une plus grande compréhension de ses semblables.

Il faut avouer qu'un esprit féminin ne s'explique pas toujours les raisons des lois qui restreignent les libertés de la femme mariée, et que les articles du code, où cette incapacité va de pair avec celle des mineurs, des interdits et des aliénés, lui inspirent une juste indignation.

Actuellement, quinze femmes sont diplômées en droit dans la province de Québec : treize de l'Université McGill et deux de l'Université de Montréal. Quant à l'Université Laval, elle ne les a pas admises à l'étude.

Plusieurs d'entre elles font partie d'une étude, où elles font preuve des meilleures qualités juridiques. Quelques-unes se sont même fait recevoir au Barreau d'une autre province.

Le refus d'admettre les femmes au Barreau, en limitant leur activité professionnelle, limite aussi l'exercice de leur dévouement. Le temps est passé, je crois, de voir dans nos revendications, un moyen d'imiter l'homme. Les femmes veulent apporter dans leur profession leurs dons propres, et pourquoi ceux-ci auraient-ils moins de valeur que d'autres? Qui ne voit le rôle magnifique de la femme auprès de l'enfant coupable, plus nombreuse que jamais de nos jours? La cause de l'enfant plaidée par une voie féminine, ne symbolise-t-elle pas une merveilleuse alliance de la justice et de la charité, pour décider le plus humainement possible, du sort d'un être plus souvent pitoyable (car pourrait-on dire que lui seul est responsable?) que méchant?

Sans compter les services de toutes sortes qu'elle pourrait rendre aux familles de ces victimes, soit en les conseillant, soit en les recommandant aux multiples œuvres de bienfaisance qui pourraient s'y intéresser. Et ce ne sont là que quelques-unes des tâches, aujourd'hui trop souvent négligées, auxquelles la femme avocate pourrait, si on le lui permettait, se livrer pour le bien général.

Et puis, il y a la question de justice. Mlle Marie-Thérèse Moreau, avocate à la Cour de Paris, écrivait récem-

ment : "La loi n'épargne pas les femmes. La justice les atteint, aussi l'injustice. C'est pourquoi la femme trouve un aliment pour son activité, dans cette grave enceinte où tous les intérêts familiaux, moraux, autant que matériels, sont discutés."

Ces raisons et combien d'autres, militent en faveur des femmes de la province de Québec, comme de leurs sœurs des autres provinces du Canada qui pratiquent le droit, ainsi que, d'ailleurs, beaucoup le font dans la plupart des pays d'Europe, aux Etats-Unis et même en Orient.

Pour ne citer que la France, puisque c'est le pays avec lequel nous avons le plus d'affinités, je mentionnerai qu'il y a non seulement des femmes avocates, — on en compte trois cents inscrites au Barreau de Paris, — mais aussi des femmes qui professent dans les Facultés et il y a même eu une femme bâtonnier.

J'ose espérer qu'on ne refusera pas plus longtemps à nos bachelières, l'admission au Barreau du Québec. Et je m'excuse d'avoir ainsi parlé *pro domo*, mais c'est encore, hélas ! la seule cause que je puisse plaider !

Martine HEBERT-DUGUAY.

## Parole de Chef.

**M. Hepburn est premier ministre de l'Ontario. Il ne passe pas pour timide. On lui prête ce propos relatif au règlement de la question scolaire ontarienne : "C'est moi, Mitch. Hepburn, qui ferai cela, et je n'en laisserai à personne autre la responsabilité. Tout le monde saura à quoi s'en tenir . . ."**

**Nous espérons entendre bientôt l'une des vedettes de notre monde politique québécois qui dira, à propos de l'Université de Montréal : "C'est moi . . . etc." et qui, après l'avoir dit, le fera.**

## UNE PREMIERE ANNEE

(suite de la page 31)

de diplômés de l'Université dans quelques districts de la Province. Il nous est agréable de constater que la région de Trois-Rivières sera probablement la première à posséder son groupement régional, grâce au zèle de quelques Anciens établis dans ce district, et qui s'occupent présentement de mener à bien l'initiative.

### Conclusions.

Il résulte de ce qui précède que le comité n'est pas resté inactif et il faut reconnaître en toute justice que l'énergique impulsion exercée par le président du comité a été le grand facteur d'encouragement de tous les instants. Nos efforts ont surtout été orientés jusqu'ici vers l'organisation de la revue; c'est là le problème le plus urgent à résoudre pour le moment. D'autres initiatives telles l'organisation d'un conventum, de diners-causeries, etc., auront ensuite leur place.

Le comité est heureux d'exprimer ici les plus sincères remerciements aux Directeurs du Cercle Universitaire, qui ont généreusement offert un local au secrétariat de l'Association.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, avec mes sentiments de reconnaissance pour la confiance que vous m'avez accordée, l'expression de mon entier dévouement.

Jules LABARRE, secrétaire.

**Diplômés, encouragez nos annonceurs**



Maison fondée en  
1901

# ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

Importateurs de  
**Spécialités  
Pharmaceutiques**

Représentant au Canada des  
principales Maisons de France

SIÈGE SOCIAL :  
**350, RUE LE MOYNE**  
à Montréal

*Avec les hommages*

de

## **l'Union Médicale**

DU CANADA



**Membre fondateur**  
de l'Association Générale des  
Diplômés de l'Université  
de Montréal

# URASAL

SEL EFFERVESCENT DE SAVEUR  
AGRÉABLE

EFFICACE CONTRE LE RHUMATISME  
ET LES AFFECTIONS RÉNALES

EXCELLENT POUR PRENDRE À JEUN

HAUTEMENT RECOMMANDÉ  
par la  
PROFESSION MÉDICALE

Fabriqué par

**FRANK W. HORNER Limitée**

MONTRÉAL

Si c'est un  
**GENERAL  
ELECTRIC**  
c'est un produit de **QUALITÉ**

**V**OUS ne risquez rien lorsque vous achetez des produits électriques, pour la maison ou le bureau, portant la fameuse marque de fabrique G-E. Cette marque est une assurance que vous recevez pleine valeur pour votre argent, car les articles ou appareils General Electric sont fabriqués avec beaucoup de soins, pour vous servir longtemps et fidèlement. Guidez-vous sur la marque G-E chaque fois qu'il s'agira de produits électriques.



**CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED**

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE  
Hon. ATHANASE DAVID, Secrétaire Provincial.

## ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

200 OUEST, RUE SHERBROOKE.

ALPHONSE BELANGER, directeur.



- *Cours Technique* : Cours de formation générale technique préparant aux carrières industrielles. (Quatre années d'études).
- *Cours des Métiers* : Cours préparant à l'exercice d'un métier en particulier. (Deux années d'études).
- *Cours d'imprimerie* : Deux années d'études. Admission aux examens d'entrée : Diplôme de 8e année.
- *Cours Spéciaux* : Cours variés répondant à un besoin particulier. (Mécaniciens en véhicules-moteurs et autres).
- *Cours du soir* : Pour les ouvriers qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours industriel complet.



Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat,  
200 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL.

## A nos lecteurs...

Les lecteurs de L'ACTION UNIVERSITAIRE trouveront, cette fois encore, un chèque encarté à la page VI. Il est bien entendu que ce chèque est à l'usage de ceux qui n'ont pas payé leur abonnement pour 1934-35 ou pour 1935-36 ou pour les deux années à la fois. Ceux qui ont déjà payé et dont les noms sont inscrits sur nos listes d'abonnés n'ont pas à en tenir compte. Ils n'ont pas à craindre que nous leur réclamions de nouveau le prix de leur abonnement. Nous avons adopté le système du chèque encarté dans chaque numéro, car c'est encore le plus économique et le plus rapide. Autrement, il nous faudrait adresser plus de 5,500 factures, ce qui entraînerait une dépense d'au moins \$250.00.

Nous répétons aux Diplômés que le chèque s'adresse à ceux qui n'ont pas payé leur abonnement. Nous invitons les retardataires de 1934-35 à verser sans retard le prix de cet abonnement et à ajouter un dollar pour couvrir l'abonnement de 1935-36. Quant à nos abonnés de l'année dernière, qu'ils se hâtent de nous adresser leur réabonnement. Que tous se fassent, auprès de leurs confrères et de leurs amis, les propagandistes de L'ACTION UNIVERSITAIRE. Il nous faut 3,000 abonnés pour assurer la survivance de cette revue. S'il en est qui ne veulent plus recevoir L'ACTION UNIVERSITAIRE, qu'ils nous le disent et nous donnent leurs raisons. Jusqu'ici, sur plus de 5,500 Diplômés à qui nous avons adressé la revue, 200 à peine l'ont retournée. Tous les autres continuent de la recevoir. Pourquoi alors ne pas verser le prix de l'abonnement ? Il n'est pas un Diplômé qui ne puisse le faire. De toutes les associations de Diplômés d'université, c'est encore la nôtre qui demande le moins. Partout ailleurs, la contribution annuelle, y compris l'abonnement à la revue, est de trois, cinq ou dix dollars. Et nous pouvons dire, sans nous vanter, que L'ACTION UNIVERSITAIRE se compare avantageusement à toutes les revues du genre, quand elle ne leur est pas supérieure. Nous en donnerons la preuve à qui la demandera.

Le Cercle Universitaire de Montréal, fondé en 1918, groupe les universitaires et les hommes de profession auxquels il fournit l'occasion de se rencontrer pour échanger des idées.

Il constitue un endroit commode pour ses membres.

Sont éligibles : les titulaires d'un diplôme universitaire; les professeurs titulaires ou agrégés; les gouverneurs de l'Université.

Tél. MA. 8338

## MILLET, ROUX, & LAFON Ltée

Produits scientifiques sélectionnés

— et —

INSTRUMENTS  
pour la médecine et la chirurgie

Agents :

Parfumerie L. T. Piver  
Les Parfums de Molyneux

1215, rue St-Denis,  
Montréal.

# Diplômés...

*Abonnez un parent, un ami à*

## L'ACTION UNIVERSITAIRE

515 est, rue Sherbrooke



Canada : \$1.00  
Etranger: \$1.50

FONDÉE EN 1873

# ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL.

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE  
TOUTES LES BRANCHES DU GÉNIE

### Principaux Cours :

Mathématiques	Constructions Civiles	Géologie
Chimie	Génie Sanitaire	Economie Industrielle
Dessin	Résistance des Matériaux	Métallurgie
Electricité	Physique	Voirie
Minéralogie	Descriptive	Ponts
Arpentage	Mécanique	Chimie Industrielle
Mines	Hydraulique	Finances
Machines Thermiques		

Laboratoires de Recherches et d'Essais

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Téléphones :

Administration — LANcaster 9207  
Laboratoire Provincial des Mines — LANcaster 7880

1430, RUE SAINT-DENIS

# « « « LES ASSURÉS » » »

Le sort des polices d'assurance de La Sauvegarde n'est malheureusement pas encore réglé. Nous croyons savoir qu'un dossier complet, préparé par un de nos Anciens est, depuis plusieurs semaines déjà, entre les mains des autorités provinciales.

Il reste encore dix-neuf assurés à retracer. Depuis la publication de la dernière liste, nous avons pu retracer en effet M. l'abbé Prisque Magnan (Polices Nos. 5330 et 8331), qui est aujourd'hui curé de Saint-Gérard de Vaucluse, comté de l'Assomption, et le capitaine Georges Guimond, (Police No. 3165), qui est en garnison à Québec, ayant fait mentir l'axiome latin : *cedant arma togae*.

Encore un peu de bonne volonté et de patience : et l'affaire sera réglée, en ce qui nous concerne. Espérons que, d'ici là, l'Université aura pu toucher enfin les assurances qui lui reviennent. Dans moins de vingt ans, du reste, d'après les termes mêmes des contrats, toutes les polices viendront à échéance. Et ce sera tant mieux pour le Trésor de l'Université qui pourra disposer de quelque quarante mille dollars — déduction faite des montants qu'elle aura perçus d'ici là.

Polices No Montant	Nom de l'Assuré	Adresse fournie par la Sauvegarde en 1921	Occupation lors de l'é- mission de la police, ou en 1921	Lieu de naissance	Nom du Donateur	
2585	1,000	Bélaire, J.-Nap.....	New York, E.-U. A.....	Comptable.....	Belle-Rivière.....	Ducharme, G.-N.
2587	1,000	Dumouchel, Angus.....	167, Vinet, (ville).....	Commis-épicier.....	Alexandria.....	Lachapelle, E.-P.
2636	500	Charbonneau, J. W.....	87, Lévis (ville).....	Comptable.....	Montréal.....	Crépeau, F.-G., N.P.
2638	900	Gariépy, J.-M.-A.....	255, Champlain.....	Commis-marchand.....	Sorel.....	Papineau, Nar.
2668	2,500	Décarie, Toussaint.....	2110, Saint-Jacques.....	Commis-épicier.....	Montréal.....	Forget, Rodolphe
2669	2,500	Cartier, Paul.....	209, Christophe-Colomb.....	Comptable.....	St-Jean d'Iberville.....	Foget, Rodolphe
2671	600	Dubuc, L.-J.....	286, Aqueduc.....	Commis de banque.....	Nicolet.....	Papineau, Nar.
2672	1,000	Thibaudeau, Rod.....	813, Sanguinet.....	Agent d'assurance.....	Saint-Maurice.....	Dauth, Chan. G.
2821	1,000	Deslauriers, Emilien.....	32a, Rivard.....	Commis de bureau.....	Beauharnois.....	Brodeur, L.-Ph.
2916	2,500	Chartrand, Geo.-A.....	473, Berri.....	Commis.....	Montréal.....	Béique, Hon. F.-L.
2917	2,500	Lemieux, Donat.....	216, Hôtel-de-ville.....	Etud. en pharmacie.....	Montréal.....	Béique, Hon. F.-L.
2918	2,500	Brien, Jos.....	663, Saint-André.....	Commis-épicier.....	Montréal.....	Béique, Hon. F.-L.
3542	1,000	Sauriol, J.-A.....	375, est, Ontario.....	Caissier.....	Saint-Martin.....	Grothé, L.-O.
3543	40	".....	".....	".....	".....	Giroux, C.-A.
5161	1,000	Fortier, J.-A.....	S.-Jean (Iberville).....	Agent.....	S.-Thomas (Montmagny).....	Laporte, H.
5166	400	Désilets, Joseph.....	Trois-Rivières.....	Séminariste.....	Joliette.....	Dufresne, Frs.
5079	500	Cournoyer, Wellie.....	10, Morin, Montréal.....	Commis.....	Yamaska.....	Morin, V. N.-P.
8080	400	".....	".....	".....	".....	Morin, L.-J.
8081	1,000	".....	".....	".....	".....	Pérodeau, Hon. N.
8286	1,000	".....	".....	".....	".....	Archambault, Mgr
8428	1,000	".....	".....	".....	".....	Desjardins, Hon. A.-L.
8457	1,000	Bonhomme, Léo.....	734, Centre.....	Comptable.....	Beauharnois.....	Bonhomme, Jos.
8531	1,000	".....	934, Centre.....	".....	".....	Bourdon, Camille
9673	1,000	St-Pierre, J.-B.....	1506, ouest, Notre-Dame.....	Marchand, chaussures.....	Saint-Pie.....	Cléroux, Dr. L.-J.
7276	1,000	Meunier, Roméo.....	276, ouest, Ave Des Pins.....	Dessinateur.....	Montréal.....	Archambault, Hon. H

# ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS, REVUE

Par . . . . .  
Genest Trudel

## CEUX D'AUJOURD'HUI

### La politique

Le règlement de l'Université interdit formellement à la fièvre des luttes politiques de pénétrer dans nos murs. De sages avis de M. le vice-recteur nous rappelaient cette interdiction. C'est donc dire que les élections n'ont pas affecté Carabin; il conserve toujours sa haute situation et ses titres honorifiques. Et si, dans la province de Québec, "le char de l'Etat navigue sur un volcan", il n'en est pas de même de la barque de notre Association Générale qui file son petit bonhomme de chemin sans heurts ni retard. On ne parle pas des retards dans la préparation des examens; c'est là une tradition estudiantine que d'aucuns tiennent à conserver !...

### F.N.E.U.C.

Ces signes cabalistiques sont uniquement pour rappeler que l'Université fait partie de la Fédération Nationale des Etudiants des Universités Canadiennes. Le congrès a eu lieu du 26 au 30 décembre à l'Université Queen's de Kingston. M. Jean-Gérard Joncas, étudiant en médecine, représentait notre Association et fut élu second vice-président.

Le but de cette fraternité d'étudiants est avant tout de promouvoir l'échange d'élèves entre les diverses universités du pays. Elle tend aussi à faciliter les relations internationales des étudiants; elle organise des débats académiques entre les diverses universités.

La Fédération a décidé cette année de faire enquête sur l'opportunité d'abolir les C.O.T.C. (*Canadian Officers Training Course*) dans les Universités. Contrairement à ce que certains journaux ont annoncé, on doute que ce projet soit favorablement considéré par la majorité des étudiants. La Fédération projette aussi la création d'une revue universitaire.

### F.C.E.C.

Décidément, les abréviations sont commodes! A Québec, le mardi 10 décembre, les présidents des Associations d'Etudiants des Universités de Québec, de Montréal et d'Ottawa se sont réunis pour fonder la Fédération Canadienne des Etudiants Catholiques. M. Louis Trudel, le président de notre Association Générale a été élu chef du Secrétariat de la Fédération.

La F.C.E.C. a pour but d'établir la liaison entre les associations adhérentes, d'élargir leur activité, et de défendre les intérêts de tous les étudiants catholiques. Le siège social est à Montréal. La Fédération est affiliée à *Pax Romana*, secrétariat international des Fédérations d'étudiants catholiques, dont le siège est à Fribourg, Suisse.

### Student's Peace Movement

L'Association Générale a délégué, à titre d'observateurs, durant les vacances de Noël deux étudiants à la Conférence Nationale des Etudiants pour la Paix, tenue à Toronto. Des causeries furent données sur les problèmes

généraux de la paix et de la guerre par des professeurs de Varsity. Sous la direction de ces maîtres, des étudiants d'un peu partout ont longuement discuté ces questions. Cette conférence aura au moins pour avantage de faire voir que des étudiants, même en vacances, peuvent parfois avoir du sérieux.

### Bleu et Or

Cette année, comme d'habitude les étudiants de l'Université de Montréal, présenteront au grand public leur 4ème Revue.

C'est sur la scène du Monument National que vous serez appelés à applaudir vos jeunes confrères. N'est-ce pas qu'il serait bon qu'une foule nombreuse d'anciens élèves de l'Université se presse en février prochain autour des doyens des différentes Facultés et Ecoles qui nous feront l'honneur de leur présence?

D'abord, vous serez sûrs d'y passer une agréable soirée et de revivre vos souvenirs de jeunesse, puis vous encouragerez en même temps les étudiants d'aujourd'hui qui oublieront pour un soir, et vous avec eux, les vicissitudes où se débat leur Alma Mater. Quelques-uns pourraient peut-être douter de la sécurité qu'offre le Monument National. A ce sujet, les organisateurs de la Revue ont appris de M. McIsaac lui-même, surintendant du service de la Prévention des Incendies de Montréal, que cette salle de spectacle présente toutes les garanties exigées par Concordia et qu'elle ne le cède en rien à aucune autre salle montréalaise.

C'est donc les 13, 14 et 15 février prochains, que nous serons heureux de vous recevoir et que vous serez heureux de venir.

Les billets pourront être retenus à la Maison des Etudiants à une date que nous vous ferons connaître incessamment par le Quartier Latin et les quotidiens.

\* \* \*

### LES ETUDIANTS ET LA GUERRE

Les pays anglo-saxons sont peut-être ceux qui voient naître le plus facilement et le plus rapidement ligues et sociétés contre la guerre. Le pacifisme — nous ne disons pas la paix — n'a pas de plus turbulents adeptes que les Frères Trois-Points, les ligueurs des droits de l'homme, les bolchévistes et tels Anglais. A l'heure présente, pendant que John Bull multiplie les envois de troupes en Egypte et maintient la *Home Fleet* dans les eaux méditerranéennes, les Filles de l'Empire et les ligueurs internationalistes échevelées, socialistes de toutes nuances prêchent contre la guerre et réclament le désarmement... des autres. Les étudiants emboîtent le pas. Après une enquête sur la participation du Canada aux guerres de l'Empire ou à la guerre tout court, voici maintenant une campagne contre les corps d'entraînement pour officiers (C.O.T.C.).

(suite à la page 34)



M. Christophe Bisson, président de l'Association Dramatique et Musicale, (Revue Bleu et Or) 1935-36.

## À NOS LECTEURS...

Les lecteurs de L'ACTION UNIVERSITAIRE trouveront, cette fois encore, un chèque encarté à la page VI. Il est bien entendu que ce chèque est à l'usage de ceux qui n'ont pas payé leur abonnement pour 1934-35 ou pour 1935-36 ou pour les deux années à la fois. Ceux qui ont déjà payé et dont les noms sont inscrits sur nos listes d'abonnés n'ont pas à en tenir compte. Ils n'ont pas à craindre que nous leur réclamions de nouveau le prix de leur abonnement. Nous avons adopté le système du chèque encarté dans chaque numéro, car c'est encore le plus économique et le plus rapide. Autrement, il nous faudrait adresser plus de 5,500 factures, ce qui entraînerait une dépense d'au moins \$250.00.

Nous répétons aux Diplômés que le chèque s'adresse à ceux qui n'ont pas payé leur abonnement. Nous invitons les retardataires de 1934-35 à verser sans retard le prix de cet abonnement et à ajouter un dollar pour couvrir l'abonnement de 1935-36. Quant à nos abonnés de l'année dernière, qu'ils se hâtent de nous adresser leur réabonnement. Que tous se fassent, auprès de leurs confrères et de leurs amis, les propagandistes de L'ACTION UNIVERSITAIRE. Il nous faut 3,000 abonnés pour assurer la survivance de cette revue. S'il en est qui ne veulent plus recevoir L'ACTION UNIVERSITAIRE, qu'ils nous le disent et nous donnent leurs raisons. Jusqu'ici, sur plus de 5,500 Diplômés à qui nous avons adressé la revue, 200 à peine l'ont retournée. Tous les autres continuent de la recevoir. Pourquoi alors ne pas verser le prix de l'abonnement? Il n'est pas un Diplômé qui ne puisse le faire. De toutes les associations de Diplômés d'université, c'est encore la nôtre qui demande le moins. Partout ailleurs, la contribution annuelle, y compris l'abonnement à la revue, est de trois, cinq ou dix dollars. Et nous pouvons dire, sans nous vanter, que L'ACTION UNIVERSITAIRE se compare avantageusement à toutes les revues du genre, quand elle ne leur est pas supérieure. Nous en donnerons la preuve à qui la demandera.

### Sauvez-nous! Nous périssons

(suite de la page 29)

vement des travaux et à l'établissement de notre Université sur une base solide et définitive? Combien de ceux qui discutent de la question se sont donné la peine d'aller visiter les nouveaux immeubles de la Montagne dans leur état actuel, pour se rendre compte que, dans certaines parties de la bâtisse, il suffirait d'une quinzaine de jours d'ouvrage pour qu'elles soient prêtes à y recevoir les laboratoires intéressés; pour se rendre compte aussi qu'étant donnée la disposition des ailes et des pavillons, l'achèvement de cet édifice monumental pourrait se répartir sur une période de quelques années, le travail s'y poursuivant sans nouvelle interruption et sans déranger en aucune façon l'enseignement et les travaux de recherche en cours?

Et quand je pense à tout ce qu'il y a de bon sens même à résoudre ce problème rapidement, à parachever l'immeuble de la Montagne au moyen des crédits affectés pour travaux de chômage, je ne puis m'empêcher de poser cette question: "Pourquoi ces retards?" Il est inutile d'y aller par quatre chemins. La réponse est la suivante: On a fait et on continue de faire en certains milieux à l'Université de Montréal une lutte que je n'hésite pas à qualifier de fratricide. Permettez que je n'insiste pas sur ce point; je serais bien capable de trouver des termes à la "Pasteur" pour dénoncer les basses calomnies, les insinuations malveillantes, les racontars de couloirs, les babillages de salons émanant de gens mal renseignés, malveillants ou désappointés qui ont empoisonné l'opinion publique et nos gouvernants. Fidèle au mot d'ordre de notre président de l'administration, j'aime mieux ter-

miner en regardant l'avenir plutôt qu'en réveillant des souvenirs amers. Je me borne donc à déclarer que si, au cours de cette causerie, je me suis servi quelquefois d'expressions énergiques, je n'ai voulu viser personne en particulier, n'ayant pas l'habitude des personnalités. Mais si quelqu'un se croit visé, c'est qu'il n'a pas la conscience en paix; qu'il rentre en lui-même et consacre l'avenir à réparer le passé.

Georges-H. BARIL.

### Les étudiants et la guerre

(suite de la page 33)

D'après les déclarations de M. Gérard Joncas, directeur du *Quartier Latin* et délégué des étudiants de l'Université de Montréal au récent Congrès de la Fédération des associations d'étudiants des universités canadiennes (cf. *La Presse* du 30 décembre), les délégués de quinze universités se proposeraient de demander au Parlement canadien l'abolition des C.O.T.C. Les étudiants, paraît-il, considèrent qu'il est dangereux de maintenir un idéal belliqueux devant les yeux de la jeunesse. Ils trouvent de plus — et ce second argument a, pour nous, plus de valeur que le premier — que l'entraînement militaire d'une minorité d'étudiants, obligatoire dans certaines universités, est une lourde dépense.

A Montréal comme ailleurs, dans notre Université comme dans les autres, il n'est personne qui ne veuille la paix. Mais une chose de vouloir la paix dans la justice, d'être un pacifique, et autre chose de vouloir la paix dans l'unique but de consacrer l'injustice. Ce ne sont pas les armements qui conduisent à la guerre. Les armements sont d'abord le produit d'un état d'esprit qui s'explique lui-même par l'état de la nature humaine, irrémédiablement tiraillée entre le bien et le mal depuis la faute originelle. On peut restreindre les guerres, multiplier et rendre plus efficaces les modes de solution pacifique des conflits internationaux; mais il n'est pas de plus gânderuse utopie — la nature humaine étant, encore une fois, ce qu'elle est — que d'annoncer la fin de toutes les guerres, que d'amener un peuple au désarmement total et de l'endormir avec l'assurance que la guerre peut cesser d'être une tragique réalité. Aussi bien d'affirmer que l'homme deviendra bientôt, sur cette terre, un être parfait ou que la science supprimera la maladie et la mort.

Il faut être bien naïf pour s'imaginer que la cause de la paix gagnera quelque chose à l'abolition, par exemple, du C.O.T.C. dans les universités du Canada. Cela fait penser à l'affirmation ridicule que les petits soldats de plomb, de bois ou... de chocolat, donnés aux enfants, développent et entretiennent chez ces derniers des sentiments belliqueux. Nous pensons au contraire qu'un organisme comme le C.O.T.C. pourvu qu'il ne soit pas dirigé, chez nous, à fournir des cadres pour la défense de quelque grande cause impérialiste, a son utilité. C'est une école de discipline, où le corps trouve également son profit. Qu'on la supprime pour raison d'économie: c'est concevable. Mais qu'on ne vienne pas invoquer un vague pacifisme sentimental, bon tout au plus à nous ménager de terribles réveils!

J. B.

### LA RETRAITE POUR LES PROFESSEURS

Une retraite fermée pour les professeurs de l'Université avait lieu à la Villa Saint-Martin, du 20 au 23 décembre dernier. Sur quelque 200 professeurs, sept exactement ont suivi cette retraite. Il y avait en outre deux assistants. La Faculté de médecine était représentée par deux professeurs de clinique, la Faculté des sciences par son doyen, en même temps professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, deux professeurs, dont un enseigne également à l'Ecole des Hautes Etudes, et par deux assistants, la Faculté des lettres par deux professeurs dont un enseigne aussi à l'Ecole des sciences sociales.

C'était fort peu. On s'explique difficilement qu'il n'y ait pas eu au moins trente professeurs d'une université catholique, capables de se libérer de leurs affaires, pendant trois jours, dont un samedi et un dimanche, à l'époque des vacances, pour suivre une retraite fermée, bienfaisante à la fois pour le corps et l'âme. Il faudra, de toute nécessité, faire mieux l'an prochain.

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

« « « « Nous prions instamment les conseils des diverses associations constitutives et tous les diplômés d'adresser, avant le 1er de chaque mois, à la rédaction de L'ACTION UNIVERSITAIRE, 515 est, rue Sherbrooke, les renseignements susceptibles de paraître dans cette page: manifestations publiques, promotions, initiatives, etc. » » » »

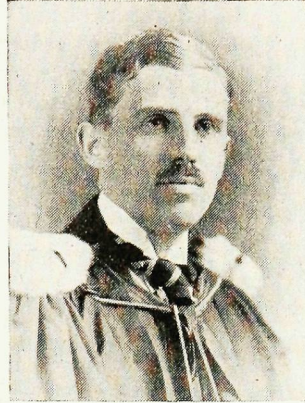
## Le nouvel Exécutif

C'est le lundi, 16 décembre, que s'est réuni, au Cercle Universitaire, le conseil de l'Association générale, composé des délégués de huit associations constitutives. Quatorze délégués, auxquels s'étaient joints M. Maurault, recteur, et M. Victor Doré, président de la Commission d'administration, ont écouté la lecture des rapports du secrétaire et du trésorier — le premier est publié ailleurs — adopté les Règlements qui avaient été préparés par MM. Lortie, Bastien, Tanghe et Bruchesi, et, finalement, élu les membres du nouvel Exécutif provisoire. A l'unanimité, les Diplômés, dont voici les noms, ont été élus: M. Arthur Vallée (Droit 1904) président; MM. Ernest Charron (Chirurgie dentaire 1900) et Louis-Charles Simard (Médecine 1923), 1er et 2e vice-présidents; M. Jules Labarre (Pharmacie 1923 et Sciences 1925), secrétaire. Les délégués ont également nommé un assistant-secrétaire, qui ne fait toutefois pas partie de l'Exécutif: M. Léon Lortie (Sciences 1931). Quant au trésorier, il a fallu en remettre l'élection à quinzaine, et c'est M. Yves Leduc (Droit 1932 et Sciences sociales 1935), qui a été finalement désigné.

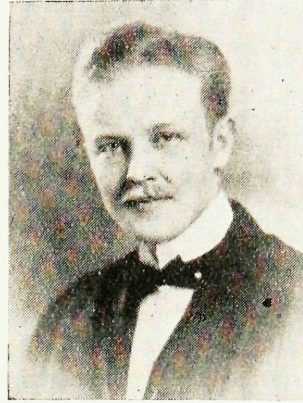
Aussitôt élu, l'Exécutif a invité les associations, qui ont adhéré à l'Association générale, à désigner deux nouveaux délégués qui feront partie du comité jusqu'en janvier 1937. Nous en donnons la liste dans la présente édition de *L'Action Universitaire*. En attendant, il nous fait plaisir de féliciter les nouveaux élus qui assument une bien lourde tâche, et, suivant en cela l'exemple donné par les délégués eux-mêmes, le 16 décembre, nous croyons être l'interprète de tous les Diplômés en remerciant le docteur Langevin, qui exerça pendant plus d'un an la présidence de l'exécutif provisoire, des précieux services rendus par lui à l'Association naissante et du dévouement dont il a multiplié les preuves.

Quant à M. Arthur Vallée, il n'est pas loin de là, un inconnu parmi les Diplômés et à *L'Action Universitaire*. Dès la première heure, il collabora à notre revue et s'inscrivit au nombre des membres fondateurs du Fonds des Anciens. Fils d'avocat, M. Vallée naquit à Montréal le 10 novembre 1881. Il fit ses premières études à l'École Saint-Jacques, ses études classiques au collège de Montréal et son droit à Laval de Montréal. Admis au Barreau en 1904, il débuta dans la carrière avec M. Edouard Montpetit, fut ensuite l'associé de M. Gonzalve Désaulniers, puis

de l'honorable J.-L. Perron. A la mort de ce dernier, il fonda la société légale Vallée, Vien, Fortier, Beaudry et Mathieu. Regardé à juste titre comme l'un des plus habiles avocats de la province, sinon du Dominion, Me Vallée est, depuis mai dernier, bâtonnier du Barreau de Montréal et de la province de Québec. Il est également directeur de plusieurs compagnies, en particulier du *Sun Trust* et de La Sauvegarde. Il a épousé, en 1907, Corinne, fille du regretté sénateur L.-O. David.



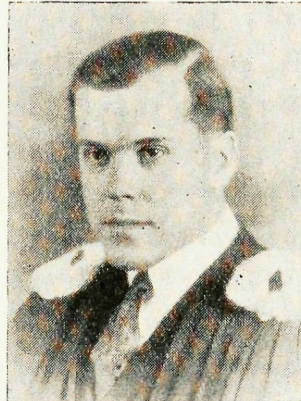
Docteur Ernest Charron,  
1er vice-président.  
(Photo Albert Dumas)



Docteur Louis-Charles Simard,  
2e vice-président.  
(Photo Albert Dumas)

## Aides-de-camp honoraires du gouverneur-général

Le gouverneur-général du Canada, lord Tweedsmuir, a désigné, dans les tout premiers jours de janvier, les officiers qui lui serviront d'aides-de-camp honoraires pendant son séjour au pays. Parmi eux, nous relevons les noms de deux Diplômés de l'Université de Montréal; le colonel A.-E. Dubuc (Polytechnique 1901), et le major Maurice Forget (Droit 1921).



M. Jules Labarre, secrétaire.  
(Photo Albert Dumas)

## A la Commission d'Electricité

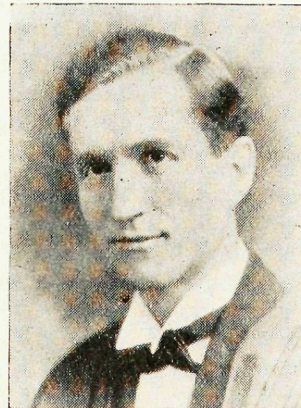
M. Arsène Morin (H.E.C.), qui fut, pendant quelques années secrétaire particulier de l'honorable M. Mercier, ministre des Terres et Forêts de la province, a été récemment nommé secrétaire de la Commission de l'Electricité. M. Adhémar Laframboise (Polytechnique), ingénieur de Ville LaSalle jusqu'à ces derniers temps, a donné sa démission pour remplir les fonctions d'ingénieur à la même Commission.

## Décoré par la Pologne

Désirant reconnaître les appréciables services rendus par quelques Québécois aux aviateurs polonais qui durent atterrir dans la région de la Rivière-à-Pierre en septembre 1933, lors de la course en ballon pour la coupe Gordon-Bennett, le gouvernement de Varsovie vient de distribuer plusieurs décorations. L'un des cinq décorés est l'honorable Honoré Mercier (Droit 1899) ministre des Terres et Forêts, qui a reçu la croix de commandeur de l'Ordre de la Pologne.

## Le lieutenant-colonel Hurtubise

Le gouvernement canadien a fait remettre récemment au lieutenant-colonel Hurtubise (Médecine 1912) la médaille de long service. Le nouveau décoré qui fit, pendant la guerre, du service médical dans l'armée canadienne, fut quinze ans durant, attaché comme médecin au 65e régiment et commanda la 20e ambulance.



Me Yves Leduc, trésorier.  
(Photo Albert Dumas)

# LA VIE UNIVERSITAIRE

AU CANADA

## Une conférence du docteur Baril

Le 11 décembre, ainsi que nous le signalions dans notre dernier numéro, le docteur Georges Baril, secrétaire de la Faculté des sciences, était l'hôte d'honneur au déjeuner-causerie mensuel de la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste. Tirant habilement parti des réflexions que lui avait inspirées le très beau film "Pasteur", le docteur Baril a tracé un parallèle entre la pauvreté des laboratoires et le peu d'encouragement donné aux sciences, à l'époque de l'illustre savant, et la pénible situation de l'Université de Montréal. Nous reproduisons, dans ce numéro, d'abondants extraits de la conférence magistrale du docteur Baril.

Invité à remercier le conférencier, M. Victor Doré n'a pas caché combien il était "déconcerté de la facilité avec laquelle on parle du problème universitaire sans en rien connaître."

Après quoi, le dévoué président de la Commission d'Administration a rappelé les chiffres qu'il donnait, en juin dernier, aux lecteurs de *L'Action Universitaire* et il a conclu par ces paroles énergiques qui lui méritent une fois de plus notre admiration :

"Comme on le voit, le déménagement à la montagne n'alourdirait pas sensiblement le déficit. Ce déficit a été couvert pendant les deux dernières années en finançant, mais il n'y a plus moyen d'aller plus loin puisque toutes les ressources de l'Université sont engagées. Il faut que les pouvoirs publics viennent en aide à l'Université, en prenant les moyens qu'ils jugeront les meilleurs, mais il faut absolument que les pouvoirs publics trouvent une solution au problème financier de l'Université. Nous ne demanderons de souscription à nos anciens, qui nous ont offert leur appui, que lorsque nous serons assurés de vivre et que nous saurons ce que nous pouvons attendre des pouvoirs publics."

## Une médaille d'or au Frère Marie-Victorin

Le Frère Marie-Victorin n'a pas fini de recueillir des lauriers — et c'est justice. Lors d'une récente assemblée des directeurs de la Société Provancher, tenue à Québec, il a été proposé et adopté à l'unanimité de décerner au Frère Marie-Victorin, en témoignage d'admiration pour son œuvre scientifique, la médaille d'or de la Société. C'est, croyons-nous, la première fois que cette médaille est accordée.

## Docteur en philosophie

Le Père Régis Roy, o.p., professeur au collège des Dominicains d'Ottawa, a soutenu, vers la mi-décembre, une thèse pour l'obtention du doctorat en philosophie. Le sujet de la thèse était : "L'Opinion chez Aristote". Le jury était sous la présidence de M. Olivier Maurault, recteur.

## Professeurs à la retraite

Il existe, à l'Université McGill — peut-être est-ce la même chose, en théorie, à l'Université de Montréal — un règlement qui oblige à prendre sa retraite tout professeur ayant atteint l'âge de 65 ans. Il n'est pas douteux que le professeur ainsi mis à la retraite touche une pension de l'Université. La justice, la charité et la reconnaissance exigent en tout cas qu'il en soit ainsi.

En attendant voici les noms de douze professeurs de l'Université McGill qui prendront leur retraite à la fin de la présente année scolaire : Dr C. F. Martin, doyen de la Faculté de médecine; MM. Stephen Leacock, directeur du département des sciences économiques et professeur d'économie politique; Herman Walter, directeur du département des langues germaniques; Nevil Norton Evans, professeur de chimie; Henry-F. Armstrong, professeur de dessin et de géométrie descriptive; Edmond Dyonet, professeur de dessin à main levée; Paul Villard, professeur adjoint de littérature française; John-Ferguson Snell, professeur de chimie au collège Macdonald; Mme Maude-E. Abbott, assistant-professeur à la Faculté de médecine et conservatrice du Musée de la Faculté; MM. J.-B. McCarthy, assistant-professeur de chimie, et William-I. Wright, registraire, tous deux au collège Macdonald; M. A.-P.-S. Glasco, secrétaire de McGill.

Nos lecteurs n'ignorent pas que deux ou trois de ces professeurs, en particulier Stephen Leacock, ont une réputation internationale.

## A McGill

Le *McGill News* vient de révéler que la Fondation Carnegie a versé à McGill, de 1911 à 1935, la jolie somme de \$1,238,800, y compris le revenu annuel d'un million de dollars.

La revue des Diplômés (trimestrielle) nous apprend aussi que l'Université va dépenser, cette année, \$50,000 pour aménager l'ancienne résidence de sir Arthur Currie et en faire le siège du nouvel *University Faculty Club*.

Quant aux Anciens, ils ne négligent rien pour venir en aide à leur *Alma Mater*. Un exemple entre cent : l'Association a mis en vente, dans tous les centres où se trouvent des Diplômés de McGill, de petits étuis contenant chacun vingt allumettes, le tout aux couleurs de l'Université.

## Le docteur Saint-Jacques au Caire

Le docteur Eugène Saint-Jacques, qui vient de faire paraître, aux éditions Beauchemin, une *Histoire de la Médecine* dont nous parlerons le mois prochain dans notre revue des Livres, s'est embarqué pour Le Caire (Egypte), au début de décembre. En qualité de délégué officiel de l'Université de Montréal, il a pris part au congrès de la Société internationale de chirurgie qui s'est tenu au Caire du 31 décembre au 5 janvier. Sans parler de l'intérêt que présente ce congrès pour un chirurgien, que d'observations précieuses le docteur Saint-Jacques ne pourra-t-il recueillir dans cette Egypte présentement fort agitée par les répercussions du conflit italo-éthiopien.

## Conférences de M. Raoul Blanchard

M. Raoul Blanchard, professeur aux Universités de Grenoble et de Harvard, auteur de ce très bel ouvrage qui s'intitule *L'Est du Canada Français* (2 vols. Beauchemin), est présentement à Montréal. Du 14 au 22 janvier, il donne à l'École des Hautes Etudes, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, une première série de six conférences publiques sur des sujets de géographie physique et, à l'Auditorium du Plateau, une autre série de quatre conférences.



## ETRANGER

## Au Pérou

Lima, capitale du Pérou, possède une Université d'Etat : l'Université Saint-Marc. Le gouvernement péruvien a récemment promulgué les nouveaux statuts de cette Université. Les statuts proclament le principe de l'autonomie pédagogique, économique et administrative; désormais le recteur sera élu par ses pairs, mais les étudiants, qui participaient jusque-là à l'administration, en sont éliminés et sont privés du droit de porter plainte contre les professeurs. On compte ainsi mettre fin aux troubles dont Saint-Marc a été longtemps le foyer.

## L'état d'Alabama et l'enseignement supérieur

Trois institutions, consacrés à l'enseignement supérieur, reçoivent chaque année des octrois substantiels que leur verse l'Etat d'Alabama. Ce sont l'Alabama College, l'Université d'Alabama et l'Institut Polytechnique. Au cours de l'année scolaire 1934-35, le premier a reçu \$223,583.02, l'Université, \$466,899.05 et Polytechnique, \$589,629.05. Ces octrois servent à l'enseignement, à des travaux de recherches et à des améliorations urgentes. Les octrois, pour l'année 1935-36, se répartissent de la façon suivante : le Collège : \$240,083.00; l'Université : \$454,899.05; Polytechnique : \$834,979.05, soit un total de plus d'un million et demi.

## Les 300 ans de Harvard

L'Université de Harvard s'apprête à célébrer, au cours de l'année prochaine, le troisième centenaire de la fondation du collège qui lui donna naissance. Un de nos Anciens, qui est en même temps de Harvard, nous a déjà promis un article où il résumera, pour les lecteurs de *L'Action Universitaire*, l'histoire de la célèbre université, l'une des premières du monde par la qualité de son personnel enseignant, le nombre de ses étudiants, l'étendue de ses ressources et de ses travaux.

En attendant, nous voulons donner ici un aperçu de la manière dont Harvard entend célébrer ses 300 ans. Un Fonds spécial — le Fonds du Troisième Centenaire — recevra des souscriptions dont les intérêts serviront à relier entre eux les divers enseignements spécialisés, de manière à présenter un tout ordonné, embrassant l'ensemble des connaissances humaines. Il ne s'agira pas, par suite, de construire des immeubles ou des laboratoires, mais de hausser le niveau de l'enseignement, d'étendre le champ de la recherche scientifique par l'octroi de bourses à des professeurs et à des étudiants particulièrement doués. La valeur capitalisée de chaque bourse accordée à un professeur sera de \$500,000, celle de chaque bourse accordée à un étudiant, de \$25,000. Cela veut dire que l'Université disposera ainsi, pour chaque fondation, de \$25,000 et de \$1,250.00 respectivement, (int. de 5 p.c.).

Le premier à répondre à l'appel du jeune président de Harvard, James-B. Conant, est le financier bien connu, Thomas-W. Lamont. Cet ancien élève de Harvard a souscrit la somme de \$500,000, sans réserve, mais avec l'espoir que le revenu de sa fondation profitera à un économiste de grande réputation.

## Les besoins de l'Université Notre-Dame

Dans une lettre adressée aux Anciens et que publie le *Notre-Dame Alumnus* de novembre, le président de l'Université, le Père John F. O'Hara, c.s.c. a dressé une liste des besoins les plus urgents de la célèbre institution. Il ne s'agit pas, comme le fait remarquer le président, d'inau-

gurer une campagne de souscription en faveur de l'Université. "The intention, écrit-il, is to keep the Alumni informed on developments and plans, and to lay before them specific needs. In some of these projects one or another will be specifically interested; in certain of them, some alumnus may wish to cooperate, either directly or indirectly. Many an alumnus has an opportunity to interest some person of means in a particular work of the University."

Voici la liste :

1.—Parachèvement du Rockne Memorial Building ....	\$450,000
2.—Une maison pour les étudiants finissants ....	200,000
3.—Une maison pour les étudiants de première année ....	200,000
4.—Un immeuble pour la Biologie ....	200,000
5.—Un immeuble pour la recherche médicale et la Bactériologie ....	16,000
6.—Plusieurs immeubles pour travaux de recherches (chacun) ....	16,000
7.—Un directeur pour chacun de ces immeubles ....	3,000
8.—Deux assistants, choisis parmi les finissants, pour chacun des directeurs....	750
9.—Trente bourses de recherches (chacune) ....	750
10.—Achat de livres pour le département de Biologie ....	3,000
11.—Un musée des Beaux-Arts ....	400,000
12.—Un laboratoire pour l'examen des tableaux ....	7,500
13.—Achat de livres pour le département des Beaux-Arts ....	2,000
14.—Divers octrois pour la section d'Architecture et les Beaux-Arts ....	16,250
Total ....	\$1,515,250

## A l'Université de Minnesota

L'Université de Minnesota s'agrandit. On vient d'y commencer la construction d'un immeuble devant servir à l'enseignement des adultes, au coût de \$725,000. L'Université a, de plus, fait approuver, par la PWA (Public Works Administration), deux projets : construction d'un immeuble pour le traitement et l'étude des maladies mentales et agrandissement de l'entrepôt de l'Université. Les montants requis sont de \$183,613 et les octrois du gouvernement fédéral, pour chacun des projets, sont respectivement de \$58,590 et \$24,075.

## Les Universités anglaises à la Chambre des Communes

En vertu d'un antique privilège qui date au moins de 1603, pour Oxford et Cambridge, les Universités d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande du Nord élisent un certain nombre de députés à la Chambre des Communes de Londres. C'est ainsi qu'Oxford et Cambridge élisent chacune deux députés, l'Université de Londres, un, les autres universités anglaises, au nombre de sept, deux députés pour l'ensemble, les quatre universités d'Ecosse, trois députés, l'Université de Galles et celle de Belfast, un chacune. Ces députés sont élus par les professeurs et les diplômés, hommes ou femmes.

A maintes reprises, ce privilège, qu'il fut question de supprimer en 1931, a permis de corriger la bêtise ou l'étroitesse de vue ou la partisanerie politique du corps électoral. Grâce à lui, des hommes politiques éminents, victimes du suffrage populaire, ont pu retourner à la Chambre des Communes et continuer de rendre de grands

services à leur pays. Ce fut notamment le cas de Gladstone. Ce sera vraisemblablement celui de M. Ramsay Macdonald, battu aux élections dernières, qui se présente à l'un des sièges des universités d'Ecosse.

Ceux que cette question de la représentation des Universités au Parlement intéresse — certains voudraient l'établir au Canada et dans la province de Québec — pourront lire, dans *L'Actualité Economique* de février 1928, le texte d'une conférence prononcée par M. Jean Bruchesi sous les auspices de la Société des Conférences de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

#### Université allemande pour la connaissance de l'étranger

Depuis la guerre, bon nombre de chaires, ayant pour objet d'enseigner la connaissance des pays étrangers, de leurs langues et de leurs habitants, ont été fondées dans les universités allemandes. Le mouvement n'a fait que s'accroître au cours des dernières années.

C'est ce qui se manifeste, entre autres, par le fait qu'on a agrandi "l'Institut pour l'étude des langues orientales" à Berlin, qui, créé par Bismarck, il y a presque un demi-siècle, a été, depuis, un centre particulier où l'on cultiva la science de l'étranger. Cet institut vient d'être transformé en une "Université allemande pour l'étude de l'étranger à Berlin" et a été mis sur le même pied que les autres universités d'Allemagne. Le semestre d'hiver 1935-36 est encore considéré comme une période transitoire d'un institut à une grande école autonome. Cependant, on étendra, à partir du prochain semestre d'été, aux étudiants de la nouvelle université, la possibilité de passer, après six semestres d'études, un examen leur accordant un grade académique et un diplôme. Au bout de deux autres semestres passés à l'Université pour l'étude de l'étranger, ils pourront se présenter à un examen spécial de promotion. Le programme d'études comprend, d'ores et déjà, environ 50 langues étrangères. Les étudiants dont le nombre va augmentant, devront acquérir — comme il est dit dans le programme des cours — outre les connaissances linguistiques, une connaissance suffisante des conditions culturelles, politiques et économiques des différents pays.

A cette question se rattache celle de l'échange international des élèves et étudiants. L'Allemagne prend une part de plus en plus large à cet échange comme en témoignent les chiffres suivants. 2,500 élèves et étudiants allemands sont ainsi échangés, cette année, avec des étudiants étrangers. L'Angleterre reçoit 660 élèves allemands et l'Allemagne 500 élèves anglais. Vient ensuite la Suède avec 489 élèves allemands contre 454 élèves suédois; puis la France avec 276, la Finlande avec 200, les Etats-Unis avec 114, la Norvège avec 86, le Danemark avec 69, la Pologne avec 66 élèves. Ont été envoyés en Tchécoslovaquie 42 élèves allemands, en Espagne 37, en Hongrie 36 et en Italie 32, en Yougoslavie et en Suisse, 31 pour chacun de ces deux pays, en Esthonie et en Bulgarie 28, en Roumanie 25, en Belgique 22 et en Grèce 12. Environ le même nombre d'élèves étrangers sont venus en Allemagne. En outre, environ 600 élèves étrangers ont visité l'Allemagne sans réciprocité. On a fait, en 1935, avec les Etats-Unis, un nouvel essai, en échangeant d'école à école, des élèves pour une longue période. Dix jeunes garçons ont été reçus pour 6 mois dans des maisons d'enseignement aux Etats-Unis, un même nombre d'élèves américains visitent, pour le même laps de temps, des écoles allemandes. L'office pour les étrangers de l'Université de Berlin, qui a pris soin durant le dernier semestre de 130 étudiants étrangers, et qui les a invités à venir faire personnellement connaissance de la nouvelle Allemagne, a également collaboré à ce système d'échange.

#### Les étudiants dans les universités américaines

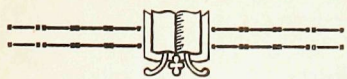
Plus d'un million d'étudiants, 1,071,320, à l'exception de ceux qui suivent les cours par correspondance, se sont, au début de l'année scolaire 1935-36, inscrits dans les 588 Universités et Collèges reconnus des Etats-Unis. Sur ce nombre, 705,989 sont des étudiants à plein temps, c'est-à-dire qu'ils suivent au moins les trois quarts du programme d'études d'un élève régulier. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'augmentation est de 6.6 p.c. par rapport à l'inscription de 1934, laquelle marquait un progrès de 5 p.c. sur 1933. C'est l'Université de Californie qui vient en tête pour le nombre des étudiants réguliers : 20,388, et l'Université de New-York pour toutes les catégories d'étudiants : 30,714.

Voici quelques chiffres se rapportant à des Universités d'Etat :

Université	Etudiants réguliers	Autres catégories
Université de New-York	8,286	22,702
" Indiana	5,008	6,422
" Louisiane	5,564	6,605
" Ohio	11,215	14,156
" Alabama	4,725	7,012
" Arizona	2,134	2,938
" Arkansas	2,104	2,555
" Californie	20,388	23,045
" Cincinnati	3,941	10,124
" Colorado	3,162	6,251
" Floride	2,821	4,470
" Georgie	2,733	4,494
" Illinois	11,528	13,325
" Iowa	5,142	7,683
" Kansas	4,104	4,945
" Michigan	9,850	12,609
" Minnesota	12,873	18,098
" Missouri	3,871	5,850
" Nebraska	5,521	7,664
" Oklahoma	5,175	6,293
" Texas	7,534	11,579
" Washington	8,118	11,779
" Wisconsin	9,065	12,342

Parmi les Universités libres, nous relevons les chiffres suivants :

Université	Etudiants réguliers	Autres catégories
Université de Boston	5,552	8,553
" Catholic of America	1,276	2,958
" de Columbia	14,116	27,222
" Cornell	5,746	7,640
" Fordham	3,454	6,650
" Harvard	7,848	9,485
" John Hopkins	1,816	4,373
" Loyola, Ill.	3,773	4,901
" New-York	12,705	30,714
" Northwestern	5,622	14,698
" Princeton	2,535	2,535
" St-Louis	3,977	6,576
" Chicago	6,158	11,417
" Notre-Dame	2,743	3,445
" Pensylvanie	6,449	12,074
" Pittsburgh	5,747	9,928
" Californie S.	4,004	12,618
" Yale	5,096	5,096



## QUELQUES LIVRES



**LA FEMME CANADIENNE-FRANÇAISE.** Almanach de la Langue française, 1936, éditions Albert Lévesque, Montréal. \$0.50.

Par définition, l'almanach est un calendrier qui renferme des indications astronomiques, météorologiques, en plus d'être un recueil de bons mots, de recettes et d'anecdotes. Les rédacteurs des premiers almanachs furent des médecins et des astrologues. Il n'en est plus de même aujourd'hui, au Canada français comme partout ailleurs, où les almanachs prennent l'aspect et le ton de véritables livres. La variété des sujets et le calendrier y rappellent seuls le caractère original de ces publications. Un des nôtres, M. Albert Lévesque, a même, depuis quelques années, remplacé la variété des sujets par l'étude d'une seule question, sous forme d'enquête, étude qui fait de l'*Almanach de la Langue française* un ouvrage précieux et révélateur. Tel est particulièrement l'Almanach de 1936 consacré tout entier à "la femme canadienne-française."

L'enquête, dont M. Lévesque et ses collaborateurs, nous offrent les résultats en une langue correcte, embrasse non seulement l'activité féminine au Canada français, dans le temps présent, mais aussi l'histoire de quelques femmes dont le nom et l'œuvre ont traversé les âges, voire les traits physiques qui font de la Canadienne française un type à part. C'est par là, du reste, que l'enquête débute. Ce premier chapitre, intitulé "son visage," manque toutefois de vie dans sa partie historique qui offrait ample matière à des développements originaux.

Pour le reste, l'enquête est bien menée et elle couvre entièrement, comme nous venons de le dire, l'activité féminine sous toutes ses formes, bien qu'il soit facile de relever ici et là une omission, un oubli plus ou moins grave, surtout dans les chapitres où il est question de "la Canadienne française et les œuvres," de "la Canadienne française et les lettres," de "la Canadienne française et les arts."

L'Almanach de 1936 est abondamment illustré, mais la disposition des photographies, adoptée sans doute pour des motifs d'économie, rappelle un peu trop, à certaines pages, le catalogue commercial. Nous ne doutons pas qu'avec le temps, et pour peu que M. Lévesque reçoive l'encouragement auquel il a droit de prétendre, ces légers défauts finissent par disparaître. Tel quel, avec un ensemble de qualités qui en font, chez nous, le roi des almanachs, et malgré quelques ombres qui n'en diminuent pas la valeur intrinsèque, l'*Almanach de la Langue française* est une belle réussite. Il n'est pas un de ces livres qu'on feuillette une fois et qu'on relègue au fond d'un tiroir quand on ne le jette pas au rebut. Il mérite qu'on le lise attentivement de la première à la dernière page, car il renferme aussi un bottin bio-bibliographique, encore incomplet, qui forme la partie la plus substantielle du "bottin des lettres canadiennes-françaises." Par là, M. Lévesque rend un nouveau service à nos écrivains et à leurs lecteurs. Avec une persévérance admirable et le souci de bien faire, il poursuit une œuvre dont nous ne saurions trop souligner le mérite et dont tous les Canadiens français doivent lui être reconnaissants.

J. B.

**TALLEYRAND**, par le comte de Saint Aulaire, coll. "Les Constructeurs," Dunod, édit. Paris.

"Je veux que pendant des siècles on continue à discuter sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé et ce que j'ai voulu." Cet aveu, maintes fois cité, de Talleyrand à une comtesse allemande qui fréquentait son salon, prenait dans la bouche du célèbre diplomate, dont la fortune était alors liée à celle de Napoléon, l'allure d'un souhait que le temps a comblé. Cent ans, ou presque, après la

mort de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, les historiens continuent à discuter, comme si les événements étaient d'hier, sur ce qu'a été, ce qu'a pensé et a voulu l'un des plus mystérieux et plus extraordinaires personnages que la France ait produits, tour à tour serviteur de la Monarchie, de la Révolution et de l'Empire, dont l'étoile, pour être montée moins haut que celle de Bonaparte et avoir brillé d'un éclat moins vif, a peut-être tracé dans le ciel une trajectoire plus sensible au regard de l'homme et, à la façon de certains astres influencé d'une manière plus durable le cours des événements. Car même s'il fallait prendre au pied de la lettre le mot de Châteaubriand à l'adresse du diplomate, — "il signait les événements, il ne les faisait pas," — la vérité oblige à reconnaître que cette signature n'est pas près d'être effacée. Nous la retrouvons encore au bas d'événements dont notre XXe siècle est le témoin. Telle est, en tout cas, croyons-nous, la conclusion principale à laquelle il faut s'arrêter après avoir lu le Talleyrand de M. de Saint Aulaire.

Il n'y a pas longtemps que M. Lacour-Gayet, décédé vers la mi-décembre, mettait la dernière main à une biographie monumentale de celui que Madame de Stael — l'une des nombreuses femmes que Talleyrand fit marcher en vertu d'un de ses principes les plus chers, — appelait "le plus impénétrable et le plus indéchiffrable des hommes." Au moment de conclure, le consciencieux historien reconnaissait qu'il était impossible de trouver une formule "qui définisse cette vie de métamorphoses, qui résume l'appréciation de l'histoire sur un personnage composé d'un assemblage extraordinaire de qualités bonnes et mauvaises." Et c'est précisément cette impossibilité qui permet et permettra toujours, avec de la science et l'art de raconter, d'intéresser les vivants à la personne et à l'œuvre d'un des êtres les plus complexes qui aient paru sur notre planète.

Sur le plan de la morale stricte, il ne fait pas de doute que Talleyrand, traître à ses serments de prêtre et d'évêque, assoiffé d'honneurs, d'argent et de plaisirs, soit condamné sans appel par les hommes. Quant à Dieu, ce Dieu qu'il honora, mais ne servit pas, suivant le mot de M. de Saint Aulaire, ce "Dieu qui connaît le secret des cœurs," personne ici-bas n'en peut devancer le jugement. Bien plus, sans admettre, avec le plus récent biographe de Talleyrand qu'on puisse ne pas servir Dieu sans Le renier — "qui n'est pas avec moi est contre moi" — nous pourrions aller jusqu'à croire, sur la foi de Dupanloup qui l'assista à sa dernière heure, à la sincérité de la conversion de l'ex-évêque d'Autun. Il n'en reste pas moins que l'homme privé est un bien triste personnage dont le cynisme et l'amoralité sont difficilement surpassables. Admettons encore, avec M. de Saint Aulaire que sa vie "vaut mieux que son éducation et surtout que son temps." Reste l'œuvre de Talleyrand; et celle-là, tout le monde sera d'accord avec le biographe pour reconnaître qu'elle "est supérieure à sa vie."

L'art de M. de Saint Aulaire, qui s'est attaché particulièrement à raconter cette œuvre, en dégager le sens au milieu d'une écheveau quasi inextricable, à montrer en quoi elle a survécu, non seulement à son auteur, mais au temps lui-même, l'art du biographe, fait de pénétration, de sensibilité, de réalisme et d'une admirable connaissance de la politique, consiste précisément à ressusciter l'atmosphère dans laquelle a vécu Talleyrand. De l'Ancien Régime qui agonise à la Monarchie de Juillet, en passant par la pourriture du Directoire, l'éblouissement de l'Épopée napoléonienne et la sagesse de la Restauration. Le lecteur suit pas à pas, presque sans fatigue, l'homme extraordinaire qui faisait et défaisait les rois, dont la volonté, singulièrement aidée toutefois par les événements, eut raison de Bonaparte lui-même, dont la souplesse géniale et le flair servirent les intérêts et, il faut bien le reconnaître, la fortune de la France. M. de Saint Aulaire montre bien, dans son livre captivant, en quoi un Talleyrand diffère d'un Richelieu qui érigea la

passion du pouvoir — “la seule qu'il ait jamais éprouvée — en vertu au sens moral et étymologique du mot”. Et Talleyrand lui-même, beaucoup plus aisément comparable à Mazarin, qui envisagea le pouvoir “comme un moyen de satisfaire ses passions”, reconnu bien — c'est encore le biographe qui parle — qu'il ne pouvait “se comparer même implicitement à Richelieu, comme à d'autres, à Richelieu prêtre et ministre irréprochable”. Cette “infériorité morale” de son héros, M. de Saint Aulaire l'admet volontiers, même lorsqu'il cherche à l'expliquer pour pouvoir mieux l'excuser. Mais comme il sait mettre en bonne lumière les services rendus par Talleyrand à la France et à l'Europe ! Comme il sait encore, l'ayant une fois pris dans sa main pour ainsi dire, dérouler habilement jusqu'au bout, le fil conducteur qui permet de suivre le “diable boiteux”, devenu “le cocher de l'Europe”, à travers une infinité de bouleversements politiques et sociaux marqués par ce que les adversaires de Talleyrand appelle des trahisons, mais que M. de Saint Aulaire étudie comme les “faits du prince au service du royaume dont Talleyrand est le fidéicommissaire en vertu de l'investiture secrète qu'il se confère”.

Ajoutons, pour terminer une analyse qui ne rend pas justice complète à cette œuvre remarquable — traité de politique et de droit public autant qu'attrayante biographie, que l'intérêt et le prix du *Talleyrand* de M. de Saint Aulaire proviennent, dans une large mesure, des multiples rapprochements que l'auteur établit entre la politique française ou simplement européenne d'il y a un siècle et celle de 1914 ou d'aujourd'hui. Traitée de la sorte, la biographie d'un homme célèbre cesse d'être un simple récit historique pour devenir un enseignement; ce qui est proprement la fin de l'histoire.

J. B.

**AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE**, par *Henri Baulig*; première partie : généralités — Canada; tome XIII de la *Géographie Universelle* publiée sous la direction de P. Vidal de la Blache et L. Gallois, Armand Colin édit. Paris, 90 frs.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de la “Géographie Universelle” de la Blache et Gallois, ouvrage monumental en quinze tomes et vingt-deux volumes dont la publication tire déjà à sa fin. Il faudrait pour cela disposer de plus d'espace que nous n'en avons à notre disposition et surtout posséder, en géographie, autre chose que des connaissances élémentaires. Aussi bien n'avons-nous d'autre ambition que de signaler la publication toute récente de la première partie du tome XIII consacrée à l'Amérique en général et au Canada. Encore n'exposerons-nous que le point de vue du lecteur profane à qui ce volume peut être fort utile. Après l'ouvrage remarquable où M. Raoul Blanchard a étudié en savant consciencieux, en géographe doublé d'un sociologue, l'*Est du Canada Français*, (2 vols. Beauchemin, édit.) et dont M. Benoit Brouillette a donné ici même une très substantielle et solide analyse, la première partie de l'ouvrage de M. Baulig, tout en nous réconciliant avec une science rendue vivante et aimable par l'art de ceux qui la servent et par ses incursions dans le domaine de l'histoire, de la sociologie et de l'économie politique, met à notre portée une précieuse synthèse de la géographie canadienne. Nous ne croyons pas qu'il en existe présentement, en langue française, une autre plus complète, plus alerte et mieux documentée.

Sans doute, le jour où M. Blanchard ou quelque compatriote bien doué et disposant d'autant d'avantages pour entreprendre de longues randonnées à travers notre pays, nous donnera une géographie complète du Canada, son œuvre aura, sur celle de M. Baulig, la supériorité que donne le contact direct avec le milieu, la connaissance personnelle du pays et de ses habitants. Nous ne pensons pas que M. Baulig ait jamais fait au Canada de séjour prolongé et son dernier voyage aux Etats-Unis remonte déjà à plusieurs années. Sans doute, n'est-ce pas indispensable pour connaître la géographie de notre pays. C'est Jules Lemaître qui écrivait un jour à propos des *Etudes et portraits* de Paul Bourget : “Je ne sais pas l'anglais et je ne suis jamais allé en Angleterre... Mais au fait, d'ignorer complètement la langue de Shakespeare et de n'avoir jamais passé le

détroit, est-ce bien une raison pour ne point connaître l'Angleterre?” Quoi qu'il en soit, nous laissons aux experts en la matière le soin de prendre l'auteur en défaut, s'il y a lieu, sur tout ce qui concerne la structure et le relief des régions étudiées par lui, voire sur certains points de géographie humaine. Autant que nous pouvons en juger nous-même, il n'y aura pas grand'chose à reprendre ou à corriger qu'il s'agisse de la géographie physique ou de la géographie économique du Canada.

Quant aux chapitres qui traitent l'histoire coloniale de la Nouvelle-France, la formation territoriale et le peuplement du Canada, les provinces canadiennes et même l'économie canadienne, nous y relevons, sans trop chercher, un certain nombre d'erreurs de détail. Contrairement à ce qu'affirme M. Baulig, par exemple, la position de Louisbourg n'était pas puissamment fortifiée et ce n'est pas uniquement parce que les autorités anglaises étaient peu sûres de la fidélité des Acadiens qu'elles “décidèrent de les éloigner”. La grande dispersion des malheureux Acadiens ne suivit pas, mais précéda le traité de 1763. Plus loin, si M. Baulig a raison d'affirmer que, “la large part des circonstances générales” étant faite, “il a manqué au Canada, pour accomplir sa destinée française”, population et capitaux, il oublie par contre les raisons politiques et l'action des philosophes du XVIIIe siècle. Plus loin encore, il passe sous silence l'objet principal de l'immigration anglaise qui était de noyer l'élément canadien-français. Il fait venir les Mennonites beaucoup plus tôt qu'ils ne vinrent en réalité. Il ne dit pas non plus pourquoi ni par la faute de qui “le nouveau Canada s'est fait sans les Français.” Il se trompe en affirmant que les Canadiens français sont en minorité dans les faubourgs de Verdun et d'Outremont, et maints chiffres qu'il apporte ici et là demanderaient à être corrigés. De même, plusieurs constatations pessimistes sur l'assimilation presque fatale des Franco-américains, sur la “médiocre puissance économique” que sont les Canadiens français, sur la supériorité manifeste de l'Ontario en matière d'agriculture, exigeraient, à notre avis, un mot d'explication. Enfin nous ne pensons pas qu'une des forces morales sérieuses qui militent contre une union plus intime avec les Etats-Unis soit “l'opposition irréductible du clergé franco-canadien à tout changement qui menacerait son influence”.

Ces quelques réserves faites — et peut-être pourrions-nous chicaner aussi M. Baulig qui rattache en tout, sauf en politique, la Gaspésie aux provinces maritimes — l'ouvrage du géographe français mérite d'être classé parmi les plus vivants, et les plus suggestifs qui aient encore été consacrés à l'Amérique du Nord. Il en est sûrement le plus complet et le plus à date; sans compter qu'il est écrit dans une langue des plus agréables, que chaque chapitre est accompagné de précieuses références bibliographiques et que l'illustration est aussi abondante qu'appropriée au texte et variée. Des cartes, profils et coupes, en grand nombre, établis par l'auteur lui-même, ajoutent encore, s'il est possible, à la clarté de l'exposé. Géographes, historiens, professeurs, étudiants, toute personne cultivée enfin, ne sauraient trouver une meilleure vue d'ensemble sur les caractères généraux de l'Amérique du Nord, sur Terre-Neuve, sur l'Alaska et, en tenant compte de nos réserves, sur le Canada, que celle qui leur est offerte par l'érudit M. Baulig dans la magistrale collection de la “Géographie universelle”.

**AYONS CONFIANCE DANS LA MÉDECINE**. Le passé et l'avenir, par le *Docteur Joseph Laebel*. Adapté de l'allemand par Etienne Frey. Paris. Plon 1935.

A une époque où, dans tous les domaines, l'ordre stable subit des modifications si radicales, la Médecine n'a pas été épargnée et elle est en passe de se constituer une physionomie assez différente de celle sous laquelle on a accoutumé de la considérer. Certains s'en inquiètent et entrevoient l'avenir avec malaise. A ceux-ci et à tous ceux qu'effraient les rapides changements qu'elle a subis depuis quelques décades, la lecture du livre du docteur Laebel apportera la bienfaisante conviction que, malgré les incertitudes du présent, la

Médecine ne perd pas de vue son but ultime et qu'elle y tend sans cesse.

Le titre de l'ouvrage indique bien le but que se propose l'auteur et il y arrivera sans peine, car c'est vraiment avec un sentiment de confiance dans ces destinées de la Médecine qu'on termine cette lecture que la présentation autant que le sujet rend chaque page intéressante.

C'est une histoire des sciences médicales, traitée un peu à la façon de l'*Outline of history* de H. G. Wells.

Dans un premier chapitre l'auteur essaie de définir la Médecine, art ou science ou plutôt art et science; puis il expose les différentes conceptions de l'art de guérir qui se sont succédé à travers les siècles depuis Hippocrate, ainsi que les conséquences qui ont entraîné dans la pratique ces façons différentes de concevoir la Médecine.

L'évolution des sciences médicales se divise logiquement en deux périodes inégales non seulement comme durée mais aussi comme caractère fondamental. A la première période se rattache la Médecine tant qu'elle reposa essentiellement sur la spéculation philosophique, période couvrant des siècles pendant laquelle "les médecins s'affairent autour des malades et se comportent comme des aveugles ou des sourds. Ils inspectent sans rien voir, ils ne songent même pas à ausculter. — Au lieu d'observer ils se livraient à des débâches de spéculation — pour savoir ce qu'Adam et Eve avaient bien pu faire du cordon ombilical et du placenta lorsque Caïn venait de naître. — Le placenta avait-il un aspect particulier vu le régime végétarien auquel Eve était soumise au Paradis?"

Tel était le genre de recherche auquel s'attachaient les esprits du temps au lieu d'observer les maladies et de toucher des malades, procédés dédaigneusement abandonnés aux barbiers. Il est facile de comprendre pourquoi cette ténébreuse période dura si longtemps.

L'entrée dans la seconde période, caractérisée par l'observation directe et l'expérimentation ne se fit pas d'emblée. La pénétration de ces principes révolutionnaires dans le champ des doctrines officielles ne se fit que lentement, bien peu d'esprits ayant le courage de rompre avec une tradition dont la pérennité était assurée grâce à la protection des lois, des philosophes, même de l'Eglise (P. 39).

Ce n'est qu'en 1543 que fut faite la première dissection humaine par Vésale et on sait ce qu'il fallut ensuite attendre pour que les médecins eussent l'autorisation légale de disséquer les cadavres. En Angleterre cette autorisation ne leur fut donnée qu'en 1832!

La physiologie avec ses méthodes basées sur l'expérimentation ne pouvait logiquement se développer avant que les connaissances anatomiques eussent atteint une certaine perfection. On observa d'abord les tissus, puis leur agencement en organes, puis le fonctionnement de ces derniers qu'on soumit enfin au contrôle expérimental. Les progrès de la physiologie furent par contre plus rapides et datent pour la plupart de la dernière moitié du dix-huitième siècle.

Au fur et à mesure de ces découvertes les symptômes prenaient une signification nouvelle et les traitements sortaient du domaine de l'empirisme

L'évolution de la thérapeutique, parallèlement à l'évolution de la physiologie, de la biologie, de la microbiologie est décrite avec verve dans les chapitres intitulés les trente-mille remèdes; la cité malade; Pasteur; l'Immunité; le bistouri; la révulsion, d'où se dégagent naturellement les motifs d'avoir confiance dans la Médecine.

Les derniers chapitres sur les humeurs, la constitution, la guérison par l'esprit, la personnalité sont une synthèse très au point des questions qui se posent aujourd'hui dans tous les domaines, et dont la complexité pousse de plus en plus à la spécialisation. De l'étude de ces questions dont plusieurs ne sont que des hypothèses de travail, se dégagent déjà des principes qui indiquent la voie dans laquelle nous pouvons espérer trouver un adoucissement aux maux du corps et de l'esprit contre lesquels nous étions jusqu'ici désarmés.

L. Henri GARIÉPY.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE QUELQUES SELS D'AMMONIUM DES ACIDES ARSENIQUE, PHOSPHORIQUE ET ANTIMONIQUE, ET DETERMINATION DIRECTE DES CHALEURS D'OXYDATION DE L'ARSENIC. 68 p. Masson et Cie, Paris.

Cette brochure contient les thèses que M. de Passillé a présentées à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris pour obtenir le grade de Docteur ès sciences physiques (doctorat d'Etat), et qui ont donné lieu à plusieurs notes publiées aux *Comptes-Rendus* de l'Académie des Sciences de Paris.

L'auteur, Français de naissance, habite le Canada depuis sa plus tendre enfance et il est profondément des nôtres. Après de brillantes études à l'Ecole Polytechnique de Montréal, il conquiert successivement les titres d'Ingénieur civil et d'Ingénieur chimiste que décerne cette institution, et celui de licencié ès sciences physiques de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal. Il fut quelque temps dans la pratique industrielle. Bientôt la direction de l'Ecole Polytechnique le distingua pour l'appeler à assurer un des enseignements de chimie et lui procura l'occasion d'aller à Paris, au Collège de France, travailler sous la direction du professeur Camille Matignon. Celui-ci devait mourir soudainement, l'an dernier, après une carrière brillante passée presque tout entière au Collège de France. Les travaux thermochimiques de Matignon sont devenus classiques. C'est dans cette voie que s'engagea de Passillé. On reste étonné de voir combien les traités de chimie sont encombrés d'une multitude de composés supposés définis que l'on doit à des chimistes qui travaillèrent à une époque où les moyens de contrôle étaient pour ainsi dire inexistantes. Ceci est vrai surtout en chimie minérale. En s'attaquant aux sels d'ammonium des acides phosphorique, arsénique et antimonique, notre collègue entreprit de clarifier la question, ce à quoi il est très heureusement parvenu. On y gagne d'avoir une vue plus nette du sujet, de se débarrasser d'un certain nombre de formules désuètes et de fonder sa science sur des données analytiques et numériques sûres. La modestie de l'auteur le fait s'excuser de l'apparence un peu décousue du résultat de ses recherches. Mais nous suivons parfaitement la démarche toute logique de sa pensée et de ses travaux. Avant de parvenir au but premier qu'il s'était proposé, il devait naturellement déblayer le terrain. Ce but, c'était de déterminer par voie directe les chaleurs d'oxydation ou de quelques éléments. Il n'a pu le faire que pour l'arsenic. Mais avant d'en arriver là, quel beau travail il a accompli : mise au point nécessaire sur les sels d'ammonium précités qui constituaient sa matière première; étude de la dissociation de ces différents sels; correction non négligeable apportée à la détermination des chaleurs de dissolution, problème auquel Berthelot et T. W. Richards avaient apporté chacun une solution qui n'était pas complète (ce n'est pas un mince honneur que de corriger de telles autorités); enfin, une méthode élégante de préparation de l'arsenic spectroscopiquement pur, pour aboutir à la détermination directe de la chaleur d'oxydation de cet élément. Une thèse aussi richement documentée, l'aisance de celui qui la soutenait ne pouvaient que lui mériter la "mention très honorable" et les félicitations du jury, choses rares toutes les deux. Le président de la commission d'examen était mon maître, le professeur Georges Urbain, de l'Institut. Il était assisté de MM. Paul Job et E. Darmois. Jury bien fait pour apprécier les solides qualités de chimiste, de physicien et de mathématicien de l'impétrant. M. Urbain eut des mots élogieux pour ceux qui furent les maîtres de notre collègue et regrettait qu'ils ne fussent pas là pour assister au succès de leur élève. Pour nous qui savons bien quelle somme de travail et de persévérance il faut pour parvenir au but que de Passillé a si heureusement atteint, les aimables paroles de M. Urbain sont le plus bel hommage que l'on puisse rendre à l'auteur de cette thèse. De Passillé sait fort bien par ailleurs qu'une thèse de doctorat n'est que le commencement d'une science. Puisse-t-il, au milieu des lourdes charges de l'enseignement, trouver le moyen de continuer les recherches qu'il a si brillamment inaugurées! C'est le vœu que forment tous ses collègues de Polytechnique — de Passillé y est professeur agrégé — et de la Faculté des sciences.

LÉON LORTIE.

# EN FEUILLETANT LES REVUES

## Explorations géographiques

Il reste encore des régions de la terre à explorer, sinon à découvrir. Ceux qui s'y aventurent ne sont pas moins hardis que leurs illustres prédécesseurs. Mais les explorations modernes les plus fructueuses sont celles de savants, géologues et archéologues, qui ne vont sur le terrain qu'après s'être bien documentés. Il semble même que ce soit une qualité essentielle de l'explorateur moderne que celle d'être un homme de science.

Le *Geographical Journal* de Londres, organe de la Société Royale de géographie, publie dans sa livraison de juillet dernier, une conférence faite en français au siège de la société par le géologue et l'explorateur connu qu'est Conrad Kilian auteur de nombreux articles sur le Sahara et d'un ouvrage intitulé *Au Hoggar*, qui a grandement modifié nos connaissances sur la géographie de cette chaîne de montagnes.

M. Kilian fit deux voyages durant l'hiver 1933-34 dans le Sahara central au départ de Tamanrasset au sud-est du Hoggar. A dos de chameau, il s'est lancé à la boussole avec quelques indigènes vers le sud, au Téréne du Tafasset, puis vers le nord, le long d'une de ces grandes voies d'eau desséchées, dont il fut le premier à reconnaître que le cours se dirigeait vers le lac Tchad. L'objectif de sa première expédition était le poste français de Djanet. M. Kilian fit sa seconde exploration au départ de la même base, se dirigeant directement vers l'ouest, et réalisa la première liaison du Hoggar vers la montagne inconnue de Djado. Laissons parler l'explorateur dont le style est très beau : "Je ne m'attarde pas davantage sur le Hoggar et ses montagnes volcaniques ou cristallines atteignant en leur pommeau, l'Atakor, 3,000 m. d'altitude; étrangeté, magnificence quand, à la garde des hauts rocs sombres, tourmentés et prismés, la magie d'une récente pluie étend au flanc des monts un verdoyant manteau froissé de mauve, grasses crucifères, et que, dans le val profond, le printemps fait éclater de fleurs et de parfums suaves les bosquets de mimosées, de lauriers-roses, de mystes. Ni sur les Tassilis de l'Ajjer, immenses plateaux gréseux aux vallées encaissées: en ces plateaux rocaillieux et brûlants, dans la grande entaille des monts, l'aiguade mire dans ses eaux immobiles, les piliers immenses, les arches fantastiques, les hautes murailles de ses bords vertigineux et quelques lauriers-roses aussi avec l'ombre et le silence; c'est encore, le trésor jalousement enserré, l'oasis ou Arrem, ses pêcheurs gracieux, et ses frais figuiers".

Au deuxième jour du premier voyage, la petite caravane est exténuée, sa provision d'eau baisse; les Touaregs envoyés à l'avance par M. Kilian n'ont pas pu désensabler le puits; c'est la mort par la soif qui les menace. Voyons comment ils trouvent à boire : "Mais voilà la fraîcheur, debout! luttons! Il faut tenter la vie. Je fais égorger une chamelle, la bête qui paraissait la moins assoiffée. Nous pendons sa poche stomacale à un arbre, la perçons avec un couteau très pointu en de nombreux points par-dessous et la comprimons par le haut; un liquide scille à travers la paroi et nous recueillons 9 litres environ d'une mixture épouvantable. Ce liquide bu tout de suite n'est certainement pas dangereux, mais il deviendra un violent poison, c'est de ce poison, qui doit se développer rapidement avec la chaleur, que sont morts, semble-t-il, plus que de soif, nombre de ceux qui ont utilisé ce moyen en semblable cas; nous faisons bouillir, filtrons à travers de la mous-

seline et obtenons 6 ou 7 litres d'une eau sans doute horrible au goût, mais saine".

Voici quels sont les résultats nouveaux qu'apporte M. Kilian de sa première exploration : "Bientôt après c'était Djanet, l'oasis, le poste français, les amis, la joie. La première exploration dans le Téréne du Tafasset, exploration à la boussole sur de grandes distances, est réalisée. Désormais aussi, pour de pareilles ou analogues entreprises, le précédent est créé, la peur superstitieuse dissipée, la confiance des indigènes dans la boussole acquise, la reconnaissance des possibilités camelines extrêmes faite, les méthodes de routes sont expérimentées, c'est presque la sécurité et la facilité — je devais en bénéficier comme d'autres."

Dans sa seconde expédition, M. Kilian se surpasse en faisant, de Tamanrasset aux Mants de Toummo, une traversée de 500 km. Au delà de la montagne de Djado, c'est le pays de Tebous, la Madama, pays qui passe pour être peuplé de bandits. "Que ne raconte-t-on pas sur eux au Hoggar! Ils profiteraient de la nuit pour assommer l'étranger avec des sacs de sable, après l'avoir reçu en ami. Mais surtout, quand ils ont enlevé des femmes Touareg en razzia, en rentrant dans leurs campements, pour faire honneur à leurs épouses, ils les immoleraient avec un raffinement cruel: les vieilles par épuisement de leur sang, les pieds préalablement fendus profondément entre les doigts, en les faisant courir et bondir, attachées à la queue de leurs chameaux, dans la charge d'arrivée, les jeunes par brisure des reins en les montant à califourchon, fixées à quatre pattes sur l'échine de leurs méhara, dans le galop d'arrivée aussi. Il ne m'arrive cependant rien de fâcheux dans le Madama."

Le lieu le plus à l'est que M. Kilian ait exploré est Toummo : "un orgueilleux plateau, quelques puisards creusés obliquement dans le roc en un ravin désolé. C'est un couloir fréquenté à cause de ses points d'eau, où les explorateurs doivent se reposer "la tête sur leurs fusils".

Puis le retour s'effectue vers le poste de Djanet en passant par l'oasis d'In Ezzane. Le guide, en Tébou, renonce à conduire les voyageurs en pays hostile. Seul avec ses Touaregs, le hardi explorateur ne recule pas; il escalade les versants septentrionaux et découvre, au faite, le plateau qui sert de ligne de partage entre le Tchad et la Méditerranée. Il donne le nom de Monts Doumergue au fruit de sa dernière victoire sur le grand désert.

Remarquons en passant que M. Kilian fit sa communication en français devant un auditoire anglais qui n'écou- tait pas seulement par politesse, car il y eut comme d'habitude une discussion sur le sujet, au cours de laquelle l'honorable Francis Dodd fit un admirable résumé des découvertes de l'explorateur.

Benoit BROUILLETTE



## Bainville à l'Académie

Toute la France intellectuelle et, pensons-nous, tous les lettrés des deux hémisphères ont été unanimes à saluer l'élection de Jacques Bainville à l'Académie. Les jeunes surtout qui voient, depuis longtemps, dans ce grand historien et écrivain politique, un des maîtres de la pensée. C'est la jeunesse de France qui tint à offrir à Jacques Bainville, au cours d'une manifestation qui se déroula à Vincennes, son épée d'académicien.

L'auteur de *L'Allemagne romantique et réaliste* et d'un

Napoléon, en passe de devenir classique, a été reçu à l'Académie française, par M. Maurice Donnay, le jeudi 8 novembre. Nos lecteurs savent que Jacques Bainville occupe la place laissée vacante par la mort de Raymond Poincaré.

Le discours du nouvel académicien est un chef-d'œuvre de finesse et de souplesse. A mots couverts, l'orateur a dit tout ce qu'il voulait dire et l'éloge qu'il a fait, lui écrivain royaliste, de l'homme politique républicain que fut Poincaré, fut bien celui qu'on attendait de l'impartialité et du jugement de l'historien. Mais, si la figure de Poincaré est apparue plus belle encore sous les traits que Bainville a su lui donner, le régime parlementaire et démocratique, tel qu'il est pratiqué en France, n'y a rien gagné.

Il faudrait citer tout au long la spirituelle réponse de M. Maurice Donnay. Extrayons-en ces précieuses considérations sur l'Histoire. Même appliquées à la seule Histoire de France, elles valent, dans l'ensemble, pour l'Histoire en général.

"Votre but, lorsque vous écrivez l'histoire, nous dites-vous dans une de vos préfaces, votre but est de comprendre et vous ajoutez que comprendre n'est pas aisé et que raconter à la fois exactement et succinctement n'est pas aisé non plus. C'est cependant à quoi vous avez complètement réussi en faisant tenir dans un seul volume de moins de six cents pages toute l'histoire de France, ce qui est comme une gageure et un véritable tour de force. A travers la complexité des faits, les fautes et les erreurs des hommes qui font l'histoire, vous en excellez à débrouiller le fil conducteur..."

"Vous mettez l'accent sur les points singuliers, comme on dit en mathématiques, de cette courbe singulière qu'est l'histoire de France, points de régression, points de rebroussement, points de fléchissement, et aussi points de redressement de cette courbe émouvante qui s'élançait parfois vers les nues, comme la branche de l'hyperbole. Un tel livre, plein d'enseignements et de réflexions judicieuses, à travers lequel l'analyse et la synthèse courent enlacées comme deux sœurs, vous auriez pu le dédier à votre fils quand il aura vingt ans. J'entends qu'un tel livre ne peut pas être mis entre toutes les mains, j'entends qu'il ne peut profiter qu'à des personnes qui savent déjà assez bien leur Histoire, pas aussi bien que vous évidemment, mais qui la savent suffisamment, qui l'ont apprise au collège, qui en ont lu les développements dans divers ouvrages, il n'en manque pas, plus copieux et de longue haleine et même les développements romantiques et libéraux dans Michelet, si captivant et que vous considérez d'ailleurs comme un grand artiste, et son Histoire de France comme un mélange étourdissant de faux et de vrai, de psychologie et de roman. Si l'on risque avec lui de s'égarer, en vous lisant on revient dans le chemin. Les faits ne changent pas selon l'historien, mais la critique et l'interprétation des faits peuvent changer, doivent changer, car chaque historien a sa formation, sa culture, ses idées. Il vit à une époque déterminée; en fait d'événements, il a vu tout ce qui est arrivé depuis son prédécesseur, et il a lu des documents, des mémoires que celui-ci n'a pas lus, par la raison qu'ils n'avaient pas encore été publiés. On ne pouvait plus présenter les choses après 1789 comme on les présentait avant la Révolution, ni après 1870 comme avant la guerre franco-allemande."

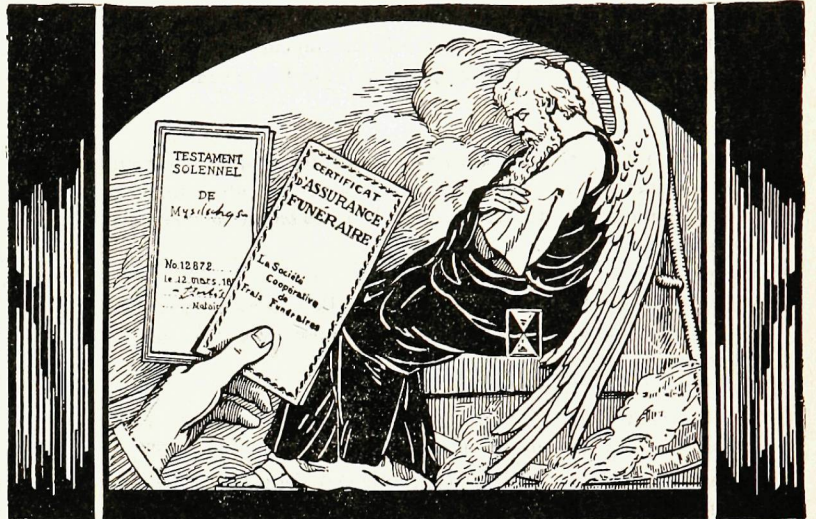
## Bourget et Dumas

L'illustre écrivain Paul Bourget, qui vient de mourir à Paris, a été longtemps, de la part de certains confrères, l'objet de maintes critiques. Il savait toujours y répondre avec aménité et avec esprit.

Un jour, à l'Académie, Alexandre Dumas fils lui dit :

— Votre roman psychologique est à l'opposé de la vie. Vous êtes l'homme à qui je demande l'heure et qui me répond en m'expliquant le mécanisme de sa montre.

— C'est possible, répondit Paul Bourget en souriant. Mais si personne ne connaissait le mécanisme de la montre, personne ne pourrait la faire marcher et vous ne sauriez pas davantage l'heure qu'il est.



## LES DEUX NE FONT PAS MOURIR

Au cours de toute une vie alternent les joies et les peines, les jours ensoleillés et les jours sombres. A mesure que se succèdent les années, votre affection pour les vôtres devient plus intime et plus intense. Il vous arrive de penser au jour où, n'étant plus, vous leur léguerez les biens d'ici-bas. Et vous divisez entre eux l'avoir que vous possédez : c'est votre TESTAMENT.

En tête de ce testament vous déclarez l'abandon total de votre âme à Dieu et... votre corps pourquoi ne le confieriez-vous pas d'avance à une Société qui fait oeuvre de miséricorde corporelle : c'est votre certificat d'ASSURANCE FUNERAIRE.

Le testament et l'assurance funéraire sont deux actes sérieux qu'il nous faut accomplir sans que ni l'un ni l'autre abrègent d'une seule minute notre existence ici-bas.

## La Société Coopérative de Frais Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président Lt.-Col. ELZ. HURTUBISE, m.d.  
et Gérant Général Vice-Prés. et Secr.-Trés.

Tél.: PLateau 7-9-11

RUE STE-CATHERINE, 302 EST, - MONTREAL

D-5

(Droits réservés)

**Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page VI**

## Bibliographie

## Ce que les Anciens écrivent...

Nous prions les secrétaires de chaque Conseil et les diplômés de bien vouloir porter à l'attention du rédacteur en chef de L'ACTION UNIVERSITAIRE, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal, les articles de revue, les mémoires et autres ouvrages publiés par des Anciens de l'Université, au Canada ou à l'étranger.

Les dix listes déjà publiées ici sont forcément incomplètes. Nous n'avons pu insérer que les publications dont les titres nous ont été fournis par les auteurs ou celles dont nous avons pris connaissance.

## Agriculture —

FILION (Gérard) : "Le crédit agricole au Canada", *L'Actualité Economique*, 11e année, Vol. II, no. 2, page 126.

## Botanique —

ROUSSEAU (Jacques) : "Le gui et le houx", *Le Devoir*, 28 déc. 1935.

ROUSSEAU (Jacques) : "L'hérédité de la couleur chez la forme rosée de l'*Achillea Millefolium*", *Naturaliste canadien*, 60 : 347-349, Déc. 1935.

## Chimie —

PASSILLE (André de) *Contribution à l'étude de quelques sels d'ammonium des acides arsénique, phosphorique et antimonique et détermination directe des chaleurs d'oxydation de l'arsenic.* Masson et Cie, Paris.

## Commerce —

LAUREYS (Henry) : "La Chambre de Commerce Internationale", *L'Actualité Economique*, 11e année, Vol. 11, no 1, page 1.

## Droit —

LEBLANC (Albert) : "Congrès de l'Association du Barreau rural", *La Revue du Droit*, Vol. XIV, no 3, page 129.

VALLEE (Arthur) : "The Duplication of Accident and Insurance Indemnities", *La Revue du Droit*, Vol. XIV, no 4, page 193.

## Economie Politique —

LETOURNEAU (Marius) : "La Pharmacie Magistrale", *Le Pharmacien*, Vol. VI, no 4, page 9.

PARIZEAU (Gérard) : "La collaboration France-Canada", *Le Bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal et de la Section des Jeunes*, octobre, 1935, 37e année, page 3.

THUOT (Julien) : "Les coopératives de consommation en Grande-Bretagne", *L'Action Economique des Jeunes*, octobre 1935.

## Education —

DUMAS (Paul) : "En marge d'un beau livre", *L'Action Nationale*, novembre 1935.

## Histoire —

AMOS (Arthur) : "Le Manoir de Saint-Vallier", *Le Terroir*, décembre 1935.

BRUCHESI (Jean) : *Histoire du Canada pour tous*, Tome II : le régime anglais, avec une carte par Chicoine, Alb. Lévesque, édit., 1936.

## Linguistique —

ROUSSEAU (Jacques) "La prononciation canadienne du t et du d." *Le Canada français*, 23 : 369-372. (déc.) 1935.

## Littérature —

BRUCHESI (Jean) : "Paul Bourget", *Le Devoir*, 11 janvier 1936.

## Médecine —

BOUCHER (Roméo) et PROVENCHER (Gustave) : "Intoxication barbiturique", *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, no 1, page 48.

BOURGAULT (Edmond) : "Traitement des phlébites par anesthésies temporaires de la chaîne sympathique lombaire", *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 4, quatrième année, page 212.

COMTOIS (A) et FAVREAU (J.-C.) : "Ostéochondrite déformante juvénile", *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, no 1, page 37.

DUBE (J.-E.) : "Honoré-Ovide Normandin", *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, no 1, page 1.

FERRON (Maurice) : "Relations et réciprocité d'actions pathologiques existant entre la peau et le tube digestif de l'adulte", *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, no 1, page 63.

GARIEPY (Louis-Henri) : "Deux ans d'expérience avec le régime en hydrates de carbone et pauvre en graisses dans le traitement du diabète sucré", *Bulletin de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord*, octobre 1935.

HINGSTON (Donald A.) : "Pierre-Zéphir Rhéaume", *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 4, quatrième année, page 263.

JUTRAS (Albert) et POULIOT (G.-E.) : "Importance et difficultés du diagnostic des adénopathies cervicales", *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, no 1, page 52.

LACHANCE (Robert) : *Le Bottin médical*, vol. 2, Montréal, 1936.

LARIVIERE (Paul) : "Hygiène mentale des asthéniques", *Bulletin de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord*, octobre 1935.

LARIVIERE (Paul) : "Syndrome neuro-anémique. Polynévrite neuro-anémique avec mélancolie", *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 4, quatrième année, page 228.

LEGENDRE (Joseph-Henri) : "Le traitement de la tuberculose par l'antigène méthylrique", *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 4, quatrième année, page 258.

MATHIEU (Charles) : "Considérations sur un cas de corps étranger intra-bronchique: clou à double pointe", *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 4, quatrième année, page 249.

MERCIER (Oscar) : "Le diagnostic de la tuberculose rénale", *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 4, quatrième année, page 237.

POIRIER (Paul) : "Forme dissociée de la maladie de Von Recklinghausen", *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no 4, quatrième année, page 254.

SAINT-JACQUES (Eugène) : *Histoire de la médecine*, Beauchemin, édit. \$1.00.

SAINT-JACQUES (Eugène) : "Une thérapeutique nouvelle des infections aiguës par le Carbone Intraveineux", *Bulletin de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord*, octobre 1935.

## Pharmacie —

FORTIN (J.-L.) : "Soyons des Professionnels", *Le Pharmacien*, Vol. VI, no 4, page 3.

FORTIN (Lucien) : "Coopération professionnelle", *Le Pharmacien*, Vol. VI, no 5, page 2.

"Restrictions sur la codéine", *Le Pharmacien*, Vol. VI, no 5, page 5.

## Politique internationale —

TANCHE (Raymond) : "La louve contre le lion", *Le Canada Français*, novembre, décembre 1935 et janvier 1936.

## Sociologie —

FOREST (R. P. Ceslas) : *La question juive au Canada* (extrait de la *Revue Dominicaine*), L'Oeuvre de la Presse Dominicaine, Montréal, 1935.

## Science politique —

DAGENAIS (Pierre) : "Un vieux document", *L'Action Economique des Jeunes*, octobre 1935.

## Technique —

GAUVREAU (Jean-Marie) : très beau numéro de *Technique*, novembre 1935, consacré au meuble et aux bois canadiens.



ERRATA

Nos lecteurs nous ont déjà pardonné, sans doute, un certain nombre de coquilles et d'erreurs qui se sont glissées dans la dernière édition de *L'Action Universitaire*. Nous regrettons particulièrement que les dernières lignes de l'article, "En marge des élections provinciales," aient sauté lors de la mise en pages. Nous rétablissons ici le texte du dernier paragraphe: "Du reste, ministres fédéraux et provinciaux, sénateurs, conseillers législatifs, députés, conseillers municipaux, et en premier lieu — nous y revenons — les diplômés de l'Université, entendront encore parler de nous. Ils devront agir, et personne ne nous fera croire qu'il est impossible, par exemple, d'obtenir qu'une partie des sommes énormes absorbées chaque mois, dans la seule province de Québec, par le "secours direct", soit appliquée au parachèvement des édifices de la Montagne."

Quelques erreurs se sont également glissées dans l'article de la couverture intérieure. Il y eut aussi des oublis. Nous rétablisons et corrigeons au même endroit, dans la présente édition.

En résumé, nos lecteurs nous excuseront plus facilement lorsqu'ils sauront que la revue a été imprimée dans de nouveaux ateliers et en plein déménagement. C'est presque un miracle que *L'Action Universitaire* ait pu paraître avant Noël.

DIPLÔMÉS

abonnez-vous à

"L'Action Universitaire"

**SI** vous cherchez un combustible économique qui s'enflamme rapidement, qui assure le confort dans chaque pièce, essayez



De chez votre fournisseur ou directement

Marquette 6221

Rentes viagères garanties

● Autrefois, on disait: PROTEGEZ VOTRE FAMILLE. Conseil sage mais incomplet. Aussi, de nos jours, on ajoute: ET PROTEGEZ-VOUS VOUS-MEME. Devenez rentier. Votre salaire ne peut pas toujours durer: NOS RENTES VIAGERES le remplaceront. Avec avantage: elles sont GARANTIES.

•••

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

55, ouest, rue S.-Jacques MONTREAL HARbour 3291

Anesthésie au gaz  
sur rendez-vous

Tél. DE. 4055  
2292, Girouard

DOCTEUR M. CLERMONT

ANESTHESISTE

à l'hôpital de la Miséricorde et  
à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine

Membre de la "International Anesthesia Research Society"  
et de la "Montreal Society of Anesthetists".

**Demain**

... si vous deviez prendre votre retraite — par suite de circonstances naturelles ou accidentelles — dans quelle situation seriez-vous?

En plus de satisfaire vos besoins présents, votre revenu actuel pourroit-il aussi à assurer la sécurité du vieillard que vous deviendrez un jour?

N'oubliez pas que la période productive d'un être humain ne correspond pas à la durée de sa vie.

THE **DOMINION LIFE**  
ASSURANCE COMPANY

PAUL BEGY  
GÉRANT

EMILE DAoust  
GÉRANTS ADJOINTS



Emile Daoust, L. S. C.,  
Lucien Ladouceur, L. S. C.,  
Bernard Archambault, L. S. C.,  
Gérard Duguay, L. S. C.  
Joseph Arbour.

<h1 style="margin: 0;">MONGEAU &amp; ROBERT</h1> <p style="margin: 0;"><b>CHARBON ♦ HUILE A CHAUFFAGE</b></p>	<p style="margin: 0;">Téléphone: AMherst 2131</p> <p style="margin: 0;"><b>Cie Limitée</b></p> <p style="margin: 0;">1600 MARIE-ANNE Est</p>
---	--

**DIPLÔMÉS**

*abonnez-vous à*

**“l'Action Universitaire”**

Pour vos . . .

**DESSINS et CLICHÉS**

Téléphonez MARquette 4549

**LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE**

59 Ouest, rue Sainte-Catherine, — Montréal.

<p>L'hon. J. M. Wilson, président.</p> <p>L'hon. D. O. L'Espérance, vice-président.</p>	<p>Beaudry Leman, vice-président.</p> <p>directeur-général.</p>
---	---

## Trust Général du Canada

La nécessité d'un testament s'impose sans discussion. Il est aussi de suprême importance que l'exécuteur testamentaire soit *compétent, fidèle, responsable, permanent* et que son administration se réclame d'un sens pratique de la loi, des affaires, de la finance.

Capital versé .....	\$ 1,105,000.00
Biens administrés, plus de .....	42,000,000.00

*Exécuteur testamentaire — Administrateur fiduciaire — Agent, Etc.*

112, rue St-Jacques ouest	71, rue St-Pierre
<b>MONTREAL</b>	<b>QUEBEC</b>

Examen de la vue  
Lunettes et Lorgnons

Téléphone : HA. 5544

**PHANEUF & MESSIER**

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue Saint-Denis,  
(Tout près de la rue Ontario).

Montréal

## FIXEZ-VOUS UN BUT

PRENEZ la résolution d'économiser \$50, \$100, \$500 ou \$1,000 en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

<p style="font-size: small;">Maison essentiellement canadienne-française</p>	<p style="font-weight: bold;">Tél. FRontenac 2194</p> <p style="font-size: small;">Buvez le Lait Riche et Pur de</p>	
--	--	--


## A. POUPART & CIE

LIMITÉE

Aussi Crème, Beurre, Oeufs frais, Brevage au Chocolat  
Livraison à domicile. Service ponctuel.

1715, RUE WOLFE — Coin Robin.

PRODUITS de la PLUS HAUTE QUALITE

<p>Tél. MARquette 2255</p> <p style="text-align: center;"><b>Hôtel</b></p> <p style="text-align: center;">à l'épreuve du feu</p> <p>Coin St-Denis et Ste-Catherine</p>		<p>H. DUBOIS, Gérant</p> <p style="font-weight: bold;">Pennsylvanie</p> <p style="font-size: small;">Prix spéciaux pour les diplômés et les étudiants</p> <p style="text-align: right;">Montréal, Can.</p>
--	---	--

Cette revue est imprimée par

Tél. AMherst 2152

MODEL

IMPRIMERIE MODELE LIMITEE

PRINTING LTD

1206 CRAIG EST
MONTREAL